

A vertical collage of four people wearing face masks, overlaid with the word 'FACE' in large white letters. The collage is divided into four vertical panels. The first panel on the left shows a woman with light hair wearing a white surgical mask, looking slightly to the side. The second panel shows a man wearing a dark beret and a white surgical mask, looking directly at the camera. The third panel shows a man with dark skin and glasses wearing a white surgical mask, looking directly at the camera. The fourth panel on the right shows a woman with light hair wearing a white surgical mask, looking down. The word 'FACE' is written in large, white, serif capital letters across the center of the collage, with the 'F' and 'A' on the first two panels and the 'C' and 'E' on the last two panels.

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), Fondation Reconnue d'Utilité Publique (RUP), est un tiers lieu de l'action solidaire qui réunit acteurs publics, privés et associatifs dans la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté. Depuis 27 ans, elle est un lieu unique de rencontre pour les entreprises et les acteurs publics agissant sur ces champs, constituant un vaste réseau français d'entreprises engagées socialement.

FACE est un écosystème original composé de la Fondation et de sa communauté - une cinquantaine de structures locales animées par des centaines de salariés et collaborateurs en mécénat de compétences et plus de quarante fondations sous égide.

Directrice de la Publication
Laurence Drake, Déléguée Générale de la Fondation FACE

Conception
Marie Monot



Sommaire

Edito d'Alain Roumilhac , Président de la Fondation FACE	5
Edito de Laurence Drake , Déléguée Générale de la Fondation FACE	7
 2019-2020 : Deux années de transformation	8
• Assumer et assurer une transformation profonde	10
• <i>Zoom : audit et contrôle interne</i>	11
• Face à la crise sanitaire du Covid 19, la mobilisation de FACE et de sa communauté	12
• Temps forts 2020, agir en temps de pandémie	14
• <i>Zoom : Nos chiffres clés 2020</i>	16
 La Communauté FACE	19
• Une communauté d'acteurs qui partagent la raison d'être de FACE	19
• Rejoindre la communauté FACE	21
• Carte des acteurs du Réseau FACE	24
• Les fondations abritées par FACE : Innover - Impacter - Inspirer	26
• Le cercle vertueux du Service Civique	38
 Les projets de la Fondation	40
• FACE et sa mission d'Utilité Publique : faire reculer l'exclusion	42
• Accompagner les projets d'orientation	44
• Favoriser l'emploi	48
• Lutter contre les précarités	50
• Promouvoir les initiatives locales	54
• Promouvoir l'égalité professionnelle et accompagner les femmes victimes de violences conjugales	56
• Participer à l'insertion professionnelle des migrants	60
• Agir en zone rurale	62
 Finances	64
• Ressources	66
• Emplois	67
 Gouvernance	68
• Composition du Conseil d'Administration	70
• Ils nous soutiennent	71



Édito d'Alain Roumilhac

Président de la Fondation FACE

Un nouveau départ pour la Fondation

2020 a été pour FACE une année charnière, soumise à des crises d'ampleur, aux causes exogènes et endogènes. La Fondation a pu montrer sa résilience et la courageuse opiniâtreté de son collectif, bien décidé à tourner la page d'une période révolue.

Année d'enseignements, d'évolution et de transparence, aussi, qui a permis à la Fondation d'aller au bout de sa réforme, de sa rénovation, poussée par sa volonté de transformation. L'année 2020 a été marquée par la poursuite de sa réorganisation engagée suite aux dysfonctionnements relevés par le rapport de la Cour des Comptes et à la profonde remise en question que représente la publication d'un tel rapport pour une organisation non-préparée à ce type d'événement. Loin de briser la volonté de nous relever, nous nous sommes sentis obligés par notre mission et les enjeux que nous portons. Le sens du devoir, des responsabilités et notre raison d'être nous ont donné toute l'énergie nécessaire pour assumer le réel et dépasser les difficultés. Nous avons fait face et avons relevé le défi grâce à un travail de fond, mené avec une grande humilité, de notre équipe. Nous avons placé la Fondation sous sauvegarde afin de donner le temps nécessaire à la réforme d'aboutir sous la protection de la Justice, en dialogue constant avec les ministères de tutelle.

J'ai accepté de prendre la présidence de la Fondation en décembre 2020, soucieux de porter le projet jusqu'au terme de sa rénovation, d'assumer mes responsabilités de chef d'entreprise et de citoyen engagé, et fort de la confiance de nos parties prenantes.

À notre transformation interne s'ajoute l'émergence d'un pacte de confiance entre la Fondation et les structures territoriales FACE que nous écrivons collégialement, avec le soutien de François-Marie Geslin - vice-président de la Fondation et notre Déléguée générale, Laurence Drake. L'impact de FACE passe notamment par un réseau de clubs FACE, de structures de médiation et de structures d'insertion par l'activité économique, expertes des problématiques d'insertion, d'orientation et de diverses formes de précarité. La lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté que mène FACE ne saurait exister sans un réseau ancré dans les territoires, maîtrisant les enjeux en proximité, avec humanité et efficacité. Notre enjeu sera de développer ce réseau opérateur afin de toucher toujours plus de bénéficiaires dans un esprit de co-construction et de complémentarité avec les acteurs locaux.

Il est essentiel, dans le secteur de l'Intérêt Général comme dans le monde de l'entreprise, de favoriser la création et le développement de solutions innovantes autant que la réappropriation et l'utilisation d'outils et de concepts qui ont fait leurs preuves. Les équipes de la Fondation travaillent quotidiennement pour qu'émergent ces projets à fort impact social et humain. FACE s'est illustrée pendant la crise sanitaire : clubs FACE, fondations abritées, Points de Service aux Particuliers, Médianges, tous ont œuvré, agiles et réactifs - chacun à sa mesure, chacun dans son champ, souvent au-delà de ses moyens en se mettant à la disposition de celles et ceux qui en avaient besoin. Nous restons marqués par le formidable élan de générosité des salariés des entreprises qui ont rejoint le mouvement, qui ont donné de leur temps, leurs com-

pétences, leurs savoirs, leur capacité d'écoute et de soutien, leur présence, aux citoyens les plus touchés par la crise, les confinements successifs, l'isolement, l'inquiétude. En se mobilisant en temps de crise, FACE a encore une fois apporté la preuve de son utilité sociale.

En 2021, si l'activité économique reprend au bénéfice de celles et ceux qui sont insérés, il nous faut assurer un avenir serein en matière d'emploi, d'accompagnement de la jeunesse, de prévention de multiples décrochages et vulnérabilités. Il est indispensable de renforcer et déployer nos actions afin d'accompagner les plus fragiles, souvent lourdement touchés par la crise.

Avec 2021, nous ouvrons, sous le regard attentif de nos tutelles, de nos ministères, une véritable année de relance. Nous avons engagé des chantiers destinés à moderniser notre réseau, à apporter plus de collectif et à réaffirmer notre raison d'être avec force et détermination. Notre communauté est en pleine réforme, nous voulons sécuriser le modèle associatif, pérenniser le projet de nos clubs, accompagner les dynamiques régionales et répondre aux besoins des territoires qui se tournent vers FACE. Nous achèverons cette année notre réforme, qui est allée beaucoup plus loin que les préconisations qui nous avaient été faites car elle englobe une modernisation de notre outil. La construction de fondements stables et notre volonté d'être pleinement alignés avec la vision que nous avons incarnent notre besoin d'exemplarité quant à la Reconnaissance d'Utilité Publique. Nous allons travailler avec notre communauté, notre réseau, nos partenaires, les fondations que nous abritons et l'ensemble de notre écosystème, à écrire un nouveau projet durable et adaptable afin de répondre aux enjeux à court terme et aux enjeux économiques à venir.



Édito de Laurence Drake

Déléguée Générale de la Fondation FACE

Le bilan de deux années de réforme

2020 restera une année particulière dans la mémoire collective, année marquée par la pandémie et les confinements, qui ont stoppé une partie de l'activité et transformé notre quotidien pendant plusieurs mois, forçant la plupart des secteurs à des changements brutaux – le 100% télétravail notamment. Le monde associatif a dû faire preuve de créativité, de résilience et d'énergie pour gérer les urgences, pallier les carences, maintenir le lien, tout en vivant, comme la plupart des entreprises, confiné et « digitalisé ». Une année 2020 qui restera aussi pour FACE une période charnière, une année de transition. Déjà évoquée dans le précédent rapport, la réforme de FACE a continué de se déployer, emportant avec elle le souvenir d'un passé révolu, dessinant un futur pour la Fondation, à sa place, dans ses missions dans cet environnement chahuté et exigeant de 2020.

Depuis mai 2019, nous avons pris à bras le corps les problèmes relevés par la Cour des Comptes pour réaliser une réforme profonde sur tous les pans de notre activité, ce rapport en développera les principaux contours. 2020 a été une année de transition pour le management, les équipes, vers un atterrissage au premier semestre 2021 avec une fondation recentrée sur ses missions, ayant questionné et réaffirmé sa raison d'être. Une structure assainie, auditée, solide, en maîtrise de ses risques et sûre de ses alignements. Opératrice, la Fondation a restructuré son pôle projets – elle bâtit un réseau fort

avec les clubs et l'ensemble de la communauté FACE. Abritante, la Fondation propose aujourd'hui un abri de qualité pour ses fondations abritées. Distributrice, elle consolide ses process et améliore quotidiennement toute sa chaîne de valeur.

Ce travail de fond, effectué en collaboration avec des cabinets de conseil et d'avocats, acteurs ou tiers observateurs, n'a pas ralenti pendant la crise sanitaire. La Fondation, soumise à des vents contraires, à la fois soutenue et trop souvent injustement critiquée voire écartée, a dû faire face à un quotidien tiraillé entre passé et futur, dans un présent très contraint par les crises. Il a fallu assurer un va-et-vient constant pour continuer à corriger les errements du passé et construire un futur avec un collectif soudé, tourné vers sa raison d'être initiale et ses missions d'Intérêt Général, tout en continuant à renouer les liens distendus ou brisés.

L'équipe, aujourd'hui largement renouvelée, relève tous les défis avec une détermination forte et beaucoup d'enthousiasme. Les difficultés de 2020 n'ont jamais entamé l'envie, l'engagement, la volonté de FACE de se transformer et de repartir plus vaillante encore pour développer de nouveaux projets. Les prochains objectifs qui seront menés en 2021 sont la restructuration d'un Réseau fort, solidaire et unifié, une communauté FACE tournée vers le futur et un projet associatif réaffirmé pour chaque structure locale. En 2021 nous poursuivrons le travail engagé avec les ministères

avec lesquels nous travaillons afin d'assumer notre rôle de tiers lieu de l'action solidaire, localement et au plan national, portant des projets structurants pour lutter contre toutes les exclusions.

Mais la trajectoire de la Fondation ne doit pas repousser les constats de 2020 ; notre réforme, aussi importante soit-elle pour nous, n'est qu'un outil au service d'une réalité rendue plus urgente et cruciale encore par la crise sanitaire. 2020 a révélé au grand jour des inégalités, des exclusions encore plus fortes. Depuis plus de 25 ans, FACE lutte contre toutes ces exclusions, contre la pauvreté, et n'a pas attendu la pandémie pour chercher des solutions. C'est au moment le plus fragile de son existence qu'elle s'est révélée encore plus nécessaire. Toutes les actions sociales ont souffert pendant les mois de confinement, de restrictions ponctuelles, et pourtant notre bilan COVID a montré la pertinence de nos interventions.

L'équipe de FACE, modeste, concentrée et persévérante, a montré sa volonté de trouver des solutions alternatives pour faire vivre les projets. Pour 2021 et les années suivantes, cette équipe est bien déterminée à aller encore plus loin, achevant sa réforme, toute son utilité dans le paysage des Fondations réaffirmée, son indispensable présence sur les territoires légitimée, et prendre son élan pour se développer à nouveau, avec humilité, avec les autres, dans un esprit de solidarité et dans le seul but de proposer à ses bénéficiaires des solutions concrètes qui leur permettent de se projeter dans un futur meilleur.

2019-2020
DEUX ANNÉES DE
TRANSFORMATION



Assumer et assurer une transformation profonde

La réforme de la Fondation, engagée à l'été 2019, pilotée par la Déléguée Générale, s'est prolongée tout au long de l'année 2020. Le fil directeur de cette réforme reposait sur un objectif clair de recentrage sur la mission de la Fondation FACE : être une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (RUP) au service de l'Intérêt Général et de ses bénéficiaires, engagée dans la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté avec l'ensemble des parties prenantes concernées et les entreprises à ses côtés, dans un objectif d'efficacité.

Des changements structurels, organisationnels et opérationnels ont été opérés au cours du second semestre 2019, puis en 2020, pour garantir un fonctionnement optimal, fondé sur l'éthique, la transparence, l'indépendance, la participation, l'efficacité et la responsabilité.

Ces transformations s'inscrivent dans la droite ligne des recommandations émises par le rapport de la Cour des Comptes. Elles ont été nourries par les rapports d'audit des cabinets Boston Consulting Group et Deloitte, comme, au quotidien, par nos conseils (Fidal, La Garanderie, Plein Sens, BCG, Deloitte et Publicis Conseil), tous mobilisés en *pro bono* et tiers garants de notre réussite, qui observent et accompagnent le changement. La Fondation FACE a partagé très régulièrement à ses ministères de tutelle et aux ministères auxquels elle est liée l'avancée de cette réforme.

La Fondation a pris les engagements nécessaires afin de leur garantir le strict respect des obligations incombant aux Fondations Reconnues d'Utilité Publique.

Ce travail constitue une base solide pour conforter une structure intégralement dédiée à ses missions d'Intérêt Général, débarrassée des dysfonctionnements structurels et des soupçons de gestion intéressée qui ont pesé sur elle.

Les profondes transformations engagées au sein de cette fondation la rétablissent dans ses obligations et sa mission d'utilité publique après une crise sans précédent. Nous souhaitons vivement que la réussite de ce projet de refondation inspire une réforme de modernité du secteur philanthropique qui n'a fait que trop peu l'objet de suivi et de contrôle. Nous sommes convaincus qu'une démarche comme celle-ci ne peut être que collective et sommes prêts à partager cette expérience qui pourrait bénéficier à d'autres.

Pour assurer sa mission d'utilité publique, qui lui a été confiée en février 1994, et pour répondre aux attentes de l'Etat quant aux problématiques et dysfonctionnements soulevés, notamment par la Cour des Comptes, FACE s'est entièrement réorganisée et a introduit des procédures partout où il en manquait. La Fondation a pris l'engagement de faire évoluer ses pratiques, comme en attestent les sept contrôles et audits, auxquels elle a été soumise.



ZOOM : AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE

Afin de faire face à l'ensemble des risques pointés par la Cour des Comptes et par les cabinets Boston Consulting Group et Deloitte - risques financiers, stratégiques et juridiques - la Fondation a mis en place une taskforce interne dédiée à l'animation d'une démarche de préfiguration du contrôle interne, avant l'arrivée de la responsable de l'audit et du contrôle interne fin 2020.

Ainsi, de janvier à juillet 2020, la taskforce s'est nourrie de questionnaires et travaux de groupe. Les collaborateurs ont pu s'acculturer à l'identification et à la maîtrise des risques dans l'activité quotidienne, à tous les niveaux de responsabilité, et

appréhender le contrôle et l'audit interne avec sérénité. Chacun a ainsi pu évaluer les risques de son périmètre et proposer des réponses aux risques identifiés. Ce travail individuel et collectif a été répertorié dans une base de données. Validée par le cabinet Deloitte, cette base est fondée sur le référentiel COSO II.

Le poste de responsable de l'audit et du contrôle interne a été pourvu fin 2020 et ses orientations pour 2021 ont été fixées en accord avec le Vice-Président du Conseil d'Administration de FACE. Celles-ci se sont d'abord concentrées sur les règles de gestion des fondations abritées. L'essentiel de la mission interne s'est déroulé sur l'année 2021.

FACE À LA CRISE SANITAIRE

Face à la crise sanitaire du Covid 19, la mobilisation de FACE et de sa communauté

La crise sanitaire que nous traversons a aggravé les situations de vulnérabilité que peuvent connaître les personnes en recherche d'emploi, les réfugiés, les migrants, les femmes victimes de violence, les jeunes, les personnes âgées ou isolées. La Fondation FACE a mobilisé aussitôt que possible des moyens extraordinaires pour leur venir en aide. L'ensemble des équipes de la Fondation, des clubs FACE, structures de médiation, SIAE, fondations abritées, tout l'écosystème FACE s'est mobilisé pour #FaireFACE, ensemble. Grâce à l'engagement des acteurs publics, des partenaires associatifs et des entreprises, la Fondation et son Réseau ont notamment développé des actions sur trois axes prioritaires :

- L'insertion professionnelle pour contribuer à réagir face à l'afflux massif de demandeurs d'emploi ;
- La lutte contre le décrochage scolaire et l'accompagnement dans l'éducation et l'orientation pour les jeunes sans solution d'orientation en vue de la rentrée de septembre ;
- La médiation et le renforcement du lien social pour les plus exclus, publics invisibles qui ont cumulé plusieurs difficultés : isolement, fracture numérique, inégalité d'accès aux droits...

Répondre à la crise par l'innovation

Nous avons donc continué à agir, autrement et à distance, en développant de nouvelles actions dans la perspective de :

- Proposer des solutions sur l'ensemble des territoires avec des actions dématérialisées comme TEKNIK Online, pour le soutien scolaire ou l'orientation, des actions de retour à l'emploi à distance pour des demandeurs d'emploi, et le maintien de démarches de médiation numérique pour des foyers modestes. Des interven-

tions de proximité ont complété ces dispositifs de distanciation sociale.

- Développer les complémentarités et les partenariats qui ont été indispensables à FACE dans la poursuite de ses actions pour ses bénéficiaires.

- Construire un espace de rencontre entre initiatives publiques des collectivités ou de l'État comme avec le PaQte, le dispositif « La France Une Chance. Les entreprises s'engagent » ou bien le Plan de lutte contre la pauvreté, et l'engagement des entreprises.

Une communauté engagée dans une solidarité circulaire et durable : les actions FACE dans la période de crise

Partout dans le Réseau FACE, nous avons toujours considéré que la création de valeur sociale, en temps de crise comme dans la durée, doit être générée plus efficacement grâce aux partenariats entre acteurs publics, privés, associatifs et citoyens. La circularité de la solidarité est possible dans nos actions, pensées selon l'idée que chaque acteur a quelque chose à apporter aux autres.

• Dons d'ordinateurs et actions éducatives

En participant d'abord massivement aux dons et aux prêts d'ordinateurs, en lien avec les initiatives nationales, notamment celles initiées par Emmaüs Connect et Article 1, l'écosystème FACE a permis de répondre à l'urgence de la connexion dans cette période de confinement. Ainsi les clubs FACE et les fondations abritées auront-ils distribué plus de 2 000 ordinateurs, tablettes et clés 4G durant la crise au bénéfice de 3 000 enfants. Ces équipements et outils numériques étaient indispensables pour permettre la poursuite des actions éducatives, mais aussi pour assurer le lien entre les entre-

prises et les jeunes, par exemple dans le cadre du parrainage.

• Accompagnement des demandeurs d'emploi et lien social

En développant des actions en faveur des demandeurs d'emploi, des jeunes en situation de décrochage scolaire ou en matière de lien social, de médiation et d'accès aux droits, grâce à des échanges avec l'UNPIMMS et France Médiation, FACE a prolongé son action habituelle et accompagné le maintien du lien social sur ses champs d'intervention, ses missions et son expérience de terrain. La fragilisation des situations doit être combattue sur tous les fronts et cette mise en mouvement d'acteurs complémentaires nous semble y avoir fortement contribué.

• Poursuite des activités de découverte des métiers

La communauté FACE aura mené pendant le confinement près de 130 actions (insertion, accompagnement vers l'emploi, soutien éducatif, orientation, lien social...) à destination des publics les plus fragiles, grâce à la mobilisation des acteurs engagés sur leurs territoires et aux structures FACE qui ont agi comme des catalyseurs entre les entreprises (grands groupes mais également ETI, PME et TPE) et les acteurs publics pour développer des dispositifs adaptés aux spécificités de chaque territoire, aussi bien en milieu rural que dans les quartiers. Une partie de ces actions a fait l'objet d'une offre de mission sur des plateformes de bénévolat comme la Réserve Civique (site gouvernemental), Vendredi et Wenabi (sites associatif et privé).

• Des entreprises engagées

Toutes nos actions ont été menées avec l'appui et l'engagement sans faille des entreprises partenaires du réseau, sur l'ensemble des territoires. Ce sont elles qui ont donné ou acheminé le matériel informatique, mobilisé leurs colla-

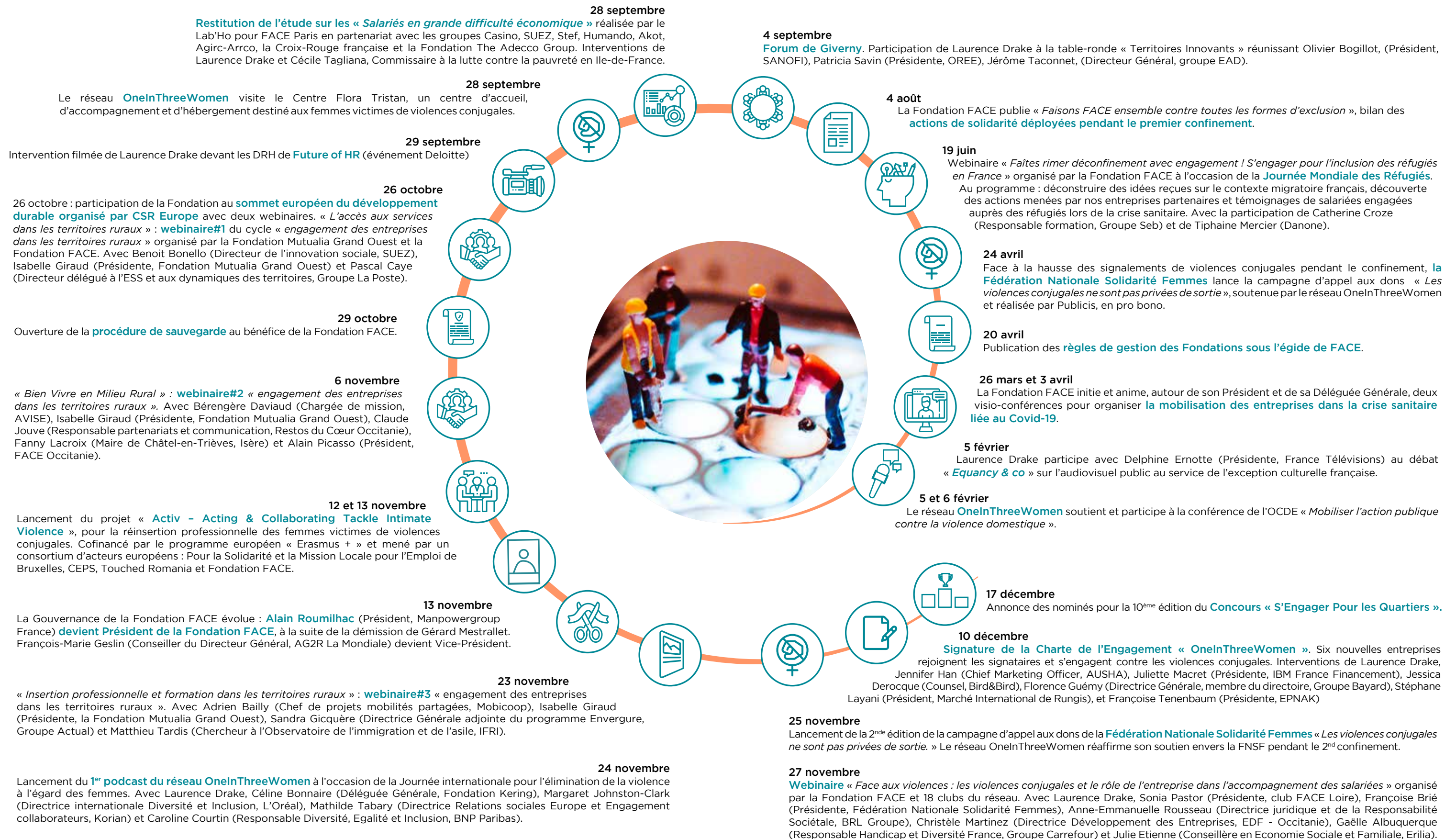
borateurs pour mener à distance des actions de solidarité. Elles ont également poursuivi leurs implications antérieures dans des programmes développés par la communauté FACE, comme le collectif OneInThreeWomen sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

La communauté FACE a pris contact avec plus de 200 nouveaux acteurs pendant cette période (collectivités, établissements scolaires, associations) et a touché près de 8 000 bénéficiaires, notamment dans le cadre d'actions de médiation menées par les clubs mais également les points de services aux particuliers. Ces entreprises partenaires se sont mobilisées via les clubs FACE, mais également dans le cadre de partenariats avec les fondations sous égide. Ainsi, la Fondation du Nord, la Fondation Orléans ou encore la Fondation Mutualia Grand Ouest ont financé du matériel informatique à destination des publics éloignés du numérique. Les Fondations Legrand, Afris, du Dunkerquois Solidaire ou SolidaREN ont apporté un appui financier aux soignants ou aux associations intervenant sur le terrain pendant la période. Enfin d'autres fondations comme Elyx ou le Laboratoire de la Mobilité Inclusive ont relayé des informations ou édité des outils pour sensibiliser sur le coronavirus et ses conséquences.

Cette crise sanitaire laissera des traces mais les engagements et les coopérations que nous aurons incarnés et portés en faveur d'un avenir plus juste et solidaire produiront des effets positifs pour le collectif. Celle-ci a modifié durablement nos actions et nos engagements. Il nous a fallu nous adapter aux conditions sanitaires en développant des solutions innovantes en réponse à l'urgence sociale. La Fondation tire les leçons de cette période singulière, renforçant sa détermination à travailler en collectif et à construire ensemble de nouvelles solidarités, circulaires et durables.

Les temps forts de 2020

Agir en temps de pandémie





ZOOM : NOS CHIFFRES CLÉS 2020



Les actions de FACE ont bénéficié à (au moins)

314 763 personnes dont (au moins) :

- **9 513 personnes accompagnées dans et vers l'emploi** (dont 1 345 parrainées)
- **30 267 jeunes** (collégiens et lycéens principalement) **accompagnés dans leur scolarité ou leur orientation** (en partenariat avec (au moins) 537 établissements scolaires)
- **272 595 personnes accompagnées dans l'accès aux droits, aux biens et aux services** (40% de bénéficiaires accompagnés par 4 structures dédiées à la médiation et 60% par des actions menées dans des clubs FACE)
- **2 388 collaboratrices et collaborateurs d'entreprises** ont été sensibilisés ou formés sur des problématiques sociales (diversité, discrimination, handicap, etc.).



43% des clubs FACE interviennent dans des territoires ruraux ;

LA FRANCE UNE CHANCE
Les entreprises pour une société inclusive

29 clubs FACE participent à l'animation du dispositif public **La France Une Chance**, et 20 en sont leader ou coleader sur leur territoire ;

PAQTE LE FAIRE AVEC LES QUARTIERS POUR TOUTES LES ENTREPRISES

25 clubs FACE participent à l'animation du **dispositif public PaQte**, et 19 en sont animateur ou co-animateur sur leur territoire.



En 2020, **576 collaboratrices et collaborateurs** ont travaillé dans l'une des structures FACE (Fondation ou structure locale), dont :

- Plus de **400** salariées et salariés (CDI, CDD, contrats de professionnalisation...)
- **18** mécénats de compétences
- **110** stagiaires et apprentis
- **168** volontaires en service civique ont pris part à des actions FACE.



FACE est notamment intervenue dans **412 quartiers prioritaires** de la politique de la ville (QPV).

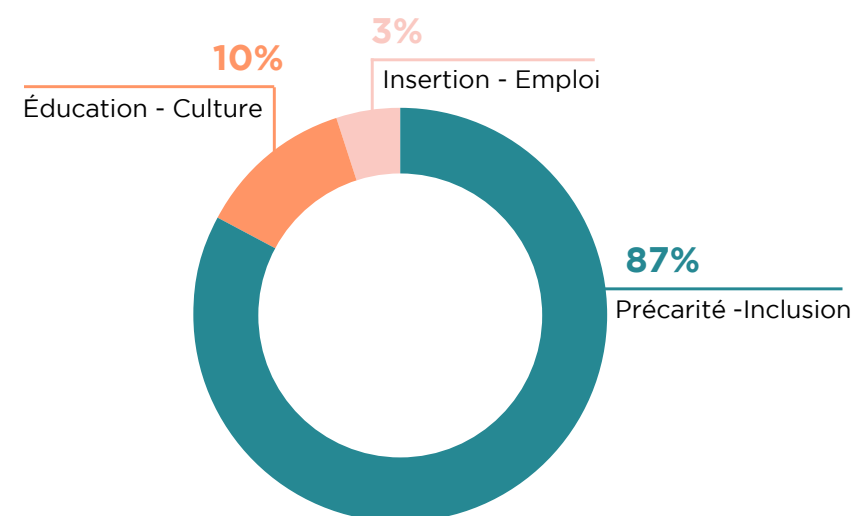


En 2020, (au moins) **6 329 collaborateurs ou dirigeants d'entreprises, issus de 3 506 entreprises**, ont participé à au moins une action de lutte contre l'exclusion, la discrimination et la pauvreté avec FACE.

Cela représente plus de **33 157 heures** de bénévolat ou mécénat de compétences (données collectées auprès de 28 structures sur les 39 ayant répondu à la collecte des données annuelles).

178 collaborateurs d'entreprises se sont impliqués grâce à des missions directement proposées par des clubs FACE (parrainage, présentation métiers, préparation d'entretiens, conversation en langue anglaise, animation d'ateliers etc.) sur les plateformes Vendredi, Wenabi ou Microdon.

Répartition des bénéficiaires des actions FACE par champ d'intervention



87% des bénéficiaires de FACE sont des personnes accompagnées dans leur quotidien, notamment grâce à la médiation sociale et essentiellement au sein de structures de médiation pour de l'aide à l'accès aux droits, aux biens et aux services. Ces accompagnements sont relativement ponctuels pour de l'aide dans une démarche administrative par exemple.

13% environ des bénéficiaires de FACE sont accompagnés dans des actions et programmes de plus long terme, dans le cadre de l'aide à la recherche d'emploi, de l'appui dans l'orientation tout au long de l'année, de la sensibilisation et de la formation à la non-discrimination, etc.

Au cours du premier semestre 2021, et comme chaque année à cette période, la Fondation a procédé à la remontée des

informations de sa communauté pour l'ensemble de l'année 2020.

Pour cette nouvelle édition, FACE a encore fait évoluer son protocole de collecte des données (calendrier, outil de collecte, changement d'items, etc.). Les améliorations ont notamment pour conséquence le fait que certaines données ne peuvent plus être comparées aux années précédentes. À titre d'exemple, la catégorie « entreprises engagées » qui recouvrait une réalité diffuse et floue par le passé, a fait l'objet d'une définition plus précise et restreinte faisant mécaniquement diminuer son nombre.

Enfin, comme l'an passé, le protocole d'analyse a inclus des vérifications par plusieurs autres pôles de la Fondation et un croisement des sources issues des structures locales afin de vérifier la qualité des données échangées.

NB. L'ensemble des données comprises sur cette double page est basé sur les réponses de 39 structures locales FACE (clubs FACE ou structures de médiation).



Une communauté d'acteurs qui partagent la raison d'être de FACE

La Fondation FACE rassemble une communauté d'acteurs qui partagent sa raison d'être : lutter contre l'exclusion, la discrimination ou la pauvreté, au service des personnes plus fragiles.

Cette communauté est constituée de plusieurs types d'acteurs :

- **Des fondations abritées sous l'égide de FACE**, partageant la personnalité morale de la Fondation FACE. Plusieurs types de fondations sont abritées par FACE, fondations territoriales constituées en lien avec une collectivité locale, fondations d'entreprises ou encore fondations thématiques, qui abordent l'objet de FACE par un prisme spécifique.

- **Des clubs FACE, des structures de médiation, au statut associatif**, qui sont à la fois des acteurs engagés dans des actions concrètes, en lien avec leurs partenaires entreprises, mais aussi des animateurs de territoires, capables de faire le lien entre entreprises, services de l'Etat et des collectivités et partenaires de l'ESS.

- **D'autres structures associées** : associations déployant des actions FACE, structures d'insertion par l'activité économique...

L'ambition de FACE est simple : agir partout où elle peut être utile, en partenariat ou en complémentarité avec les acteurs existants, en zone urbaine, périurbaine et rurale.

La grande diversité des membres de la communauté FACE permet de toucher toujours plus de bénéficiaires, sur plus de territoires, sur des champs variés et ainsi d'adapter ses réponses et actions aux besoins et spécificités de chacun.

Dans cette optique, la Fondation FACE poursuit son déploiement en intégrant des acteurs ou structures existants, ou en impulsant des dynamiques locales permettant de mettre en œuvre des actions en faveur des publics en situation d'exclusion, de discrimination ou de pauvreté.

Ainsi, en 2020, le club FACE 43 a été créé en Haute-Loire. De même, une dynamique a été impulsée avec des acteurs locaux dans le Loiret et en Mayenne. Par ailleurs, deux fondations abritées ont été créées : la Fondation Sparring Capital et la Fondation Les Humains Véritables.

La Fondation FACE joue un rôle de garant auprès des différents membres de la communauté FACE, pour leur permettre de travailler dans le cadre de l'Intérêt Général, et agit chaque jour pour les accompagner dans leurs missions.

FACE est composée de :

- **1** Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP)
- **46** fondations abritées
- **47** clubs (associations loi 1901)
- **6** structures de médiation
- **5** structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)
- **1** Société par Actions Simplifiée (SAS) : FACEALEMPOI.TV
- **1** association : FACE Développement

Au cours du premier semestre 2021, et comme chaque année à cette période, la Fondation a sollicité sa communauté pour recueillir les informations relatives à l'année 2020.

Rejoindre la communauté FACE

Pour rejoindre la communauté FACE, trois conditions cumulatives sont nécessaires :

- 1** La volonté d'au moins une collectivité territoriale et/ou d'un service de l'Etat, pour garantir le lien avec l'Intérêt Général
- 2** L'engagement d'entreprises qui souhaitent participer, à leur échelle, à lutter contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté
- 3** La complémentarité par rapport aux actions déjà déployées sur le territoire cible.

En prenant contact avec l'équipe de la Fondation pour présenter votre projet, nous pourrions :

- déterminer ensemble la forme juridique la plus adaptée à vos besoins (fondation abritée, club FACE, structure de médiation...) ;
- vous accompagner dans la mise en place de votre structure, en lien avec les services de l'Etat et les entreprises partenaires de FACE ;
- favoriser le lien avec nos partenaires pour développer des complémentarités là où cela sera pertinent



LE RÉSEAU DES CLUBS FACE

Association loi 1901, un club FACE voit le jour lorsque deux conditions sont réunies :

- Des dirigeants d'entreprises souhaitent s'engager sur leur territoire avec des acteurs publics pour lutter contre l'exclusion de personnes vulnérables.
- Ce collectif engage une contractualisation avec une collectivité territoriale - ville, agglomération, département ou région.

Une convention d'agrément et la signature d'une Charte des dirigeants d'entreprises membres de FACE permettent d'accueillir le club dans la communauté.

Chaque club est présidé par un dirigeant d'entreprise bénévole, appuyé d'un conseil d'administration, et animé par un directeur et son équipe.

Les interventions des clubs se déclinent autour d'actions de formation, de sensibilisation, d'accompagnement des bénéficiaires issus notamment des Quartiers Politiques de la Ville et des zones rurales.

Les clubs FACE sont largement engagés dans les dispositifs d'animation territoriale et de mobilisation des entreprises :

- à l'échelle régionale, par le biais de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté portée par le Ministère des Solidarités et de la Santé ;
- à l'échelle départementale, dans le cadre du programme porté par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion « La France, une chance. Les entreprises s'engagent » (plan 10 000 entreprises) ;
- au niveau local dans les quartiers via le PaQte, porté par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en charge de la Ville et du Logement, qui peut s'articuler avec des politiques publiques thématiques comme les Cités éducatives (et les Cités de l'emploi en 2020).



“ TÉMOIGNAGES D'UN CLUB FACE HAUTE-LOIRE

FACE 43 est le dernier-né du réseau FACE. En 2020 le club a pu développer, avec l'accompagnement de FACE Loire, les actions « FACE au job », « Prépare ton avenir ». La présidente et le directeur de FACE 43 nous livrent, avec enthousiasme, leur vision du rôle à jouer par ce nouveau club.

« Directeur de FACE 43, je suis personnellement et professionnellement convaincu par les valeurs de la Fondation FACE. La cohésion sociale d'un territoire passe par l'intégration de l'ensemble des citoyens, y compris des plus faibles. Nous avons une grande diversité de publics présents dans le département. Nous avons la volonté de nous adapter aux besoins du terrain. Aujourd'hui, nous sommes engagés dans une dynamique forte sur le Handicap. Elle va certainement représenter une partie importante de notre identité dans les années à venir. »

Serge Boudignon
Directeur FACE 43

« Je pense que le rôle du club FACE 43 est d'offrir à ceux pour qui cela est moins facile une opportunité de retour à l'emploi sur son territoire. L'engagement d'une entreprise est de contribuer à l'activité économique du territoire.

Je vois mon rôle de présidente de deux manières :

- En interne, travailler le sens et l'adéquation de nos actions avec les besoins d'un territoire rural ;
- À l'externe, sensibiliser des chefs d'entreprise aux bénéfices de ces pratiques vertueuses. Et, via les résultats tangibles de nos actions, asseoir la notoriété de FACE 43 auprès des élus, des pouvoirs publics et associations déjà implantées dans le territoire. Et cela, en tout humilité car la tâche est énorme et notre club encore très jeune. »

Nathalie Castex
Présidente FACE 43

LES STRUCTURES DE MÉDIATION ET LES POINTS SERVICES AUX PARTICULIERS

Les structures de médiation sociale, les Points Services aux Particuliers (PSP), ainsi que certains clubs FACE offrent des services de médiation adaptés aux besoins des particuliers, des entreprises locales et des collectivités territoriales.

La médiation FACE s'inscrit dans un rôle d'interface, tiers et neutre, avec pour objectif de (re-)créer liens et synergies entre habitantes et habitants, entreprises et institutions.

Les médiatrices et médiateurs ont avant tout un rôle d'écoute, de diagnostic, d'orientation, d'accompagnement vers l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne, et de promotion de l'inclusion socio-économique. La proximité et l'ancrage territorial facilitent l'action de médiation et l'accompagnement global des habitants.

Aujourd'hui, la Fondation est membre de la fédération associative France Médiation et a participé à ses réflexions avec d'autres réseaux comme LaFédé et l'UNPMMS pour la création d'un Observatoire de la Médiation sociale. Par ailleurs, certaines structures du réseau FACE (structures de médiation et clubs) sont labellisées Maison France Services.

Ce dispositif vise à améliorer l'accès aux services de proximité (Pôle emploi, CCAS, CAF, mutuelles et caisses de retraite, SNCF, La Poste, GRDF, etc.) à travers l'accueil, l'orientation, la mise à disposition et l'accompagnement aux outils numériques. Parmi nos partenaires, le groupe ENGIE s'engage à nos côtés pour poursuivre la consolidation des implantations de structures de médiation sur les territoires, au plus près des publics.

LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

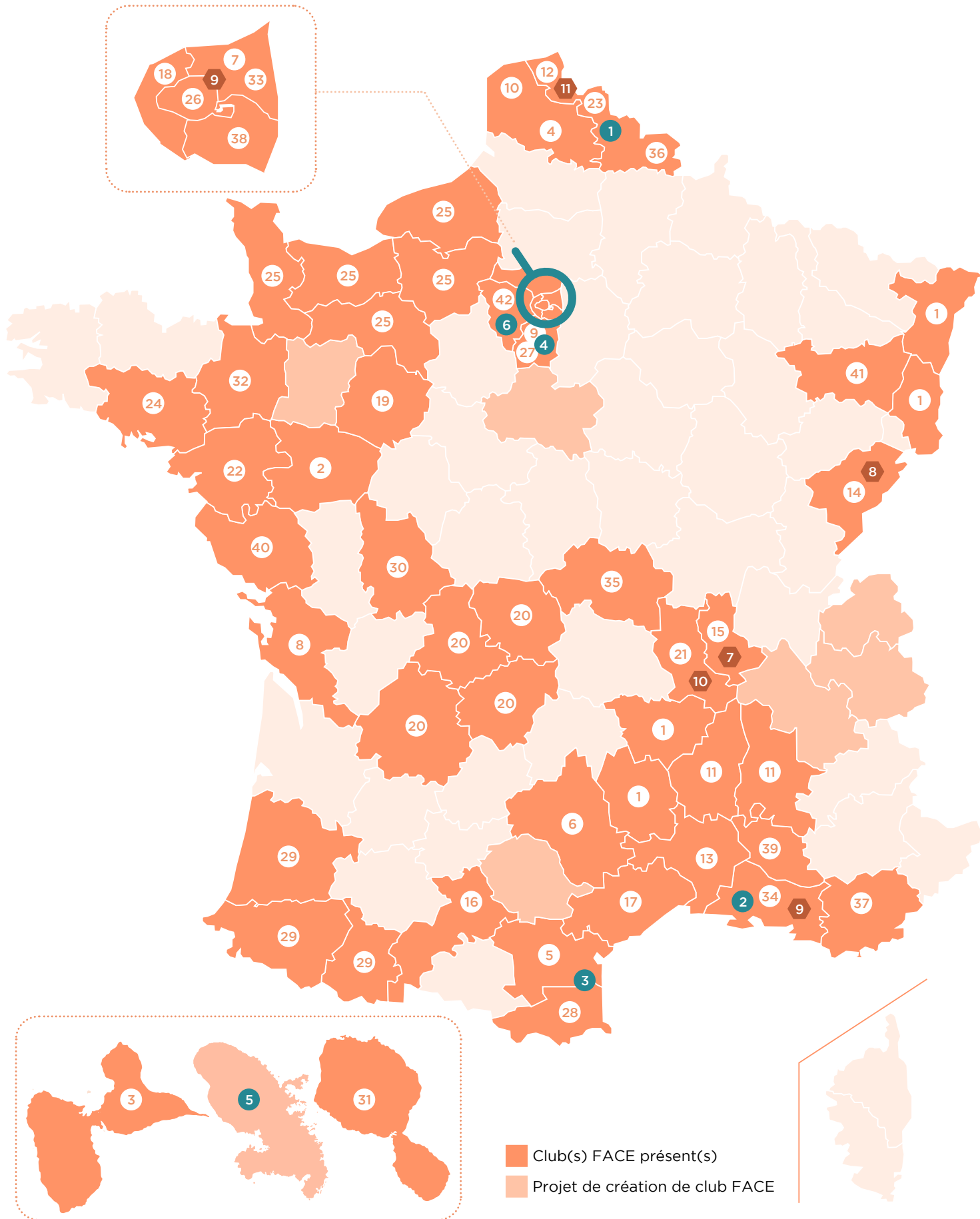
FACE a créé et développé plusieurs structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans différents domaines. Dès 1993, un projet de création d'un Centre d'Action Économique (CAE) visait à associer des entreprises proches des quartiers nord de Marseille à des structures locales d'insertion pour apporter des solutions pérennes d'emploi aux personnes accompagnées.

D'autres entités ont suivi : les structures de production de biens ou de services dans le secteur concurrentiel marchand, mais leur finalité est avant tout sociale. Elles peuvent prendre plusieurs formes juridiques (association, SAS, groupement d'employeurs...).

Leur objectif est de permettre à des personnes rencontrant des difficultés professionnelles et sociales particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Autour du Linge à Roanne, la Ressourcerie FACE VALO à Calais, Interproface (un groupement d'employeurs interprofessionnel à l'initiative du club FACE Grand Besançon), ou encore Ondaine Agro : ces exemples illustrent la diversité et la richesse des interventions que peuvent prendre en charge ces structures.



Carte des acteurs du Réseau FACE



CLUBS FACE

- 1 FACE ALSACE
- 2 FACE ANGERS LOIRE
- 3 FACE ARCHIPEL GUADELOUPE
- 4 FACE ARTOIS
- 5 FACE AUDE
- 6 FACE AVEYRON
- 7 FACE CERGY-PONTOISE
- 8 FACE CHARENTE-MARITIME
- 9 FACE CORBEIL-ESSONNES
- 10 FACE COTE D'OPALE
- 11 FACE DROME-ARDECHE
- 12 FACE FLANDRE MARITIME
- 13 FACE GARD
- 14 FACE GRAND BESANCON
- 15 FACE GRAND LYON
- 16 FACE GRAND TOULOUSE
- 17 FACE HERAULT
- 18 FACE LA DEFENSE HAUTS-DE-SEINE
- 19 FACE LE MANS METROPOLE
- 20 FACE LIMOUSIN PERIGORD
- 21 FACE LOIRE
- 22 FACE LOIRE-ATLANTIQUE
- 23 FACE METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
- 24 FACE MORBIHAN
- 25 FACE NORMANDIE
- 26 FACE PARIS
- 27 FACE PARIS SACLAY
- 28 FACE PAYS CATALAN
- 29 FACE PAYS DE L'ADOUR
- 30 FACE POITIERS-CHATELLERAULT AGGLOMERATIONS
- 31 FACE POLYNESIE FRANCAISE
- 32 FACE RENNES
- 33 FACE SEINE-SAINT-DENIS
- 34 FACE SUD-PROVENCE
- 35 FACE TERRITOIRE BOURBONNAIS
- 36 FACE THIERACHE
- 37 FACE VAR
- 38 FACE VAL-DE-MARNE
- 39 FACE VAUCLUSE
- 40 FACE VENDEE
- 41 FACE VOSGES
- 42 FACE YVELINES

HORS DE FRANCE*

BE.FACE (Belgique)
FACE ROYAUME DU MAROC
FACE TUNISIE

*À noter qu'en fin d'année 2020, dans le cadre de la mise en conformité avec ses statuts, la Fondation FACE a entamé une procédure de retrait des agréments des clubs situés à l'étranger.

STRUCTURES DE MÉDIATION

- 1 INTERFACES
- 2 MEDIANCE 13
- 3 MEDIANCE 66
- 4 PSP CORBEIL-ESSONNES
- 5 PSP MARTINIQUE
- 6 PSP SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)

- 7 AUTOUR DU LINGE
- 8 GE INTERPRO FACE
- 9 LEMON AIDE
- 10 ONDAINE AGRO
- 11 FACE VALO

Les fondations abritées par FACE

La Fondation FACE abrite 46 fondations actives dans toute la France, dont deux en voie de création. Elles organisent leurs actions selon trois grandes typologies d'intervention :

- **des fondations thématiques**, dont l'objet est dédié à la réponse à un besoin social et sociétal spécifique ;
- **des fondations territoriales**, qui fédèrent différents acteurs (collectivités territoriales, entreprises de toutes tailles, société civile) au service de la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté sur un territoire bien défini ;
- **des fondations d'entreprise**, qui ont pour vocation de mener à bien les engagements sociaux et sociétaux d'une entreprise, quels que soient sa taille et son territoire d'implantation.

DES FONDATIONS CONFRONTÉES À LA CRISE SANITAIRE : FAIRE FACE ET INNOVER

L'activité des fondations sous l'égide de FACE a été impactée par la crise sanitaire.

Certaines ont été contraintes de réinventer leurs modes d'action, comme celles œuvrant auprès de jeunes scolarisés. D'autres ont dû compenser une baisse du mécénat d'entreprise en développant des modes de financements alternatifs, comme le financement participatif ou des « produits de partage ».

Toutes ont su faire preuve d'agilité pour répondre aux

besoins immenses induits par la crise : la Fondation du Nord, en permettant à des jeunes hébergés dans des foyers de l'Aide Sociale à l'enfance de maintenir des liens sociaux et poursuivre leur scolarité via des outils numériques pendant les périodes de confinement ; la Fondation Legrand, en soutenant des EPHAD associatifs, durement impactés lors des premières vagues épidémiques, ou encore la Fondation SolidaREN, en aidant les associations de solidarité du territoire à répondre à l'accroissement des besoins des personnes les plus démunies.



UNE IMPORTANTE RÉFORME DE NOTRE FONDATION ABRITANTE

En tant que fondation abritante, FACE est tenue de garantir le bon fonctionnement des fondations placées sous son égide et de sécuriser leurs opérations.

Pour cela, un important travail de structuration de notre activité de fondation abritante a été mené en 2020. Pour la première fois, des règles de gestion communes à toutes nos fondations ont été élaborées et diffusées en avril 2020. Elles permettent de fixer un cadre d'action commun et d'encadrer un large spectre des activités menées par nos fondations. Elles ont aussi permis d'entamer un travail d'harmonisation de leur gestion. Chacune a été informée de l'application de ces nouvelles règles. Certaines ont aussi été accompagnées pour faire évoluer et assainir leurs pratiques. Alors que nos fondations abritées étaient lour-

dement impactées par la crise sanitaire, elles ont, dans leur grande majorité, su s'adapter à ce nouveau cadre, parfois contraignant, mais absolument nécessaire pour garantir une gestion à la hauteur des exigences de l'Intérêt Général.

Le Conseil d'Administration de FACE a également dissout un nombre important de fondations abritées, devenues insuffisamment actives et impactantes, ou dépassant la raison d'être de notre Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

Ces démarches vont se poursuivre en 2021 pour que la Fondation FACE devienne un abri particulièrement rigoureux et puisse garantir à chacun un cadre d'action respectueux du droit. En parallèle, l'accompagnement proposé à nos fondations sous égide sera renforcé.

CRÉATION DE DEUX FONDATIONS ABRITÉES

Le 10 juillet 2020, le Conseil d'Administration de la Fondation a ratifié la création de deux nouvelles fondations sous l'égide de FACE.

La Fondation Sparring Capital, portée par la société de gestion éponyme, a vocation à lutter contre l'exclusion sociale en s'appuyant systématiquement sur des projets ayant une forte dimension environnementale.

La Fondation Les Humains Véritables entend développer un projet ayant déjà fait ses preuves et dont l'ambition est d'aider les personnes en situation de précarité à avoir accès aux produits de première nécessité.

Nous sommes très fiers que ces projets à fort impact social aient choisi de rejoindre la communauté des fondations sous l'égide de FACE.

Innover

Certaines fondations sous l'égide de FACE se sont distinguées en innovant, en développant de nouvelles manières de faire ou en imaginant des coopérations inédites. Elles ont su accroître leur efficacité au service de leurs bénéficiaires. Les initiatives suivantes en sont un témoignage.



LA FONDATION LEGRAND DONNE LA POSSIBILITÉ À SES COLLABORATEURS DE S'ENGAGER SUR DES MISSIONS SOLIDAIRES :

Au travers de son dispositif d'engagement solidaire lancé en septembre 2020, la Fondation Legrand offre aux collaborateurs de Legrand en France la possibilité de s'impliquer jusqu'à 2 jours par an sur leur temps de travail auprès d'associations, pour des missions solidaires en cohérence avec l'engagement sociétal de la Fondation Legrand.

L'objectif est d'apporter une aide concrète à ceux qui sont exclus, défavorisés ou discriminés.

La plateforme propose entre 200 et 300 missions réalisables à distance ou en présentiel, proches des lieux de travail des collaborateurs, mais aussi des missions « coup de pouce » pour des besoins ponctuels ne nécessitant aucune formation particulière : des missions « parrainage », pour accompagner une personne à réaliser ses projets et des missions « compétences », pour apporter une expertise ou compétence spécifique à une association dans la mise en œuvre d'un projet pré-

cis. Les collaborateurs ont aussi la possibilité de parrainer une association pour que cette dernière puisse proposer des missions solidaires au sein de la plateforme.

Depuis son lancement, 170 collaborateurs se sont inscrits sur plus de 200 missions auprès de 44 associations. Les missions réalisées contribuent majoritairement à 3 des 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) : Inégalités réduites, Education de qualité et Travail décent.

UNE FONDATION THÉMATIQUE : LA FONDATION INCLUSION POUR UN ENVIRONNEMENT RESPECTUEUX (FIER)



La Fondation FIER oeuvre pour l'inclusion des personnes LGBT+* dans le sport et la culture. La Fondation FIER lance un appel à projets par an dans lequel elle précise l'ensemble des critères d'octroi, et notamment leur caractère inédit, innovant et original, mais aussi les attentes répondant à ses préconisations. Le dossier de demande a été pensé pour être compatible avec les demandes de subventions publiques pour faciliter le travail des porteurs de projet.

La Fondation FIER a mis en place une ligne d'écoute pour guider les

associations qui souhaitent participer à ses appels à projets. Elle leur donne ainsi plus de chances de réussir leur demande, leur indique des sources de financements complémentaires, mais écarte aussi des dossiers qui dérogeraient aux critères de distribution légaux ou propres à FIER.

Chaque dossier est analysé par un comité de sélection aux compétences diverses pour évaluer chacun des 15 critères, formuler une recommandation au comité exécutif, réunir toutes les données nécessaires à la future convention

et prévoir les indicateurs d'impact du projet.

Parfois, l'accompagnement de FIER va au-delà de la simple contribution financière. Le comité rencontre ainsi des porteurs de projets pour étudier avec eux la manière de réorienter leur concept initial afin de mieux coller aux objectifs de la fondation. Ainsi sont nés un projet de livre et d'exposition avec Sport & Citoyenneté et un appel à films avec Bulle Production. Au total, FIER a financé, à ce jour, 7 dossiers sur 24 sollicitations.

*lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et toutes les variations non majoritaires

LES FONDATIONS DU DUNKERQUOIS SOLIDAIRE ET DU NORD



Ces deux fondations ont décidé de coopérer pour développer de nouvelles synergies et augmenter leur impact positif dans le Nord.

La Fondation du Dunkerquois Solidaire fait de la solidarité locale une réponse au chômage de longue durée. En collectant les dons des Dunkerquois et en les redistribuant à des associations, elle permet à des personnes de retrouver un emploi stable, durable et d'utilité sociale. La Fondation du Nord agit quant à elle pour l'inclusion des personnes en difficulté en soutenant notamment des projets dans le domaine de l'emploi, du handicap ou encore du décrochage des jeunes... Fondation redistributrice, elle accompagne également des structures d'Intérêt Général en mécénat de compétences.

Ces deux Fondations, implantées dans le Nord, fédèrent des collectifs d'acteurs publics et privés et optimisent l'accompagnement de projets dans les territoires.

Le soutien à l'association La Petite Pierre, une épicerie coopérative et solidaire à Coudekerque-Branche, est un bel exemple de cette coopération. Créée en 2019, cette association propose des produits frais et locaux cultivés autour de Dunkerque. Les tarifs, modulés en fonction des revenus de ses clients, lui permettent de toucher un très large public, notamment de personnes en situation de précarité, dont certaines viennent pour aider au fonctionnement de l'épicerie.

Le soutien de la Fondation du Dunkerquois Solidaire a permis à l'association d'engager une personne en CDI, en tant qu'animatrice du bénévolat. Ce recrutement a donné un nouveau souffle à l'association qui a souhaité aller encore plus loin dans la démarche en diversifiant ses activités vers l'accompagnement des personnes précaires ou au chômage, ayant pour projet de créer une entreprise dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire ou de l'écologie.

La Petite Pierre, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt dans le Dunkerquois, avait besoin d'un accompagnement pour construire son nouveau projet et faire connaître ses nouvelles missions. La Fondation du Nord s'est naturellement tournée vers l'équipe de la Fondation du Dunkerquois Solidaire pour soutenir ensemble cette association. Concrètement, cela s'est traduit par une journée d'intelligence collective le 3 novembre 2020 réunissant les salariés de leurs entreprises mécènes : GRDF, EDF, Harmonie Mutuelle... Les volontaires ont travaillé sur la stratégie marketing et communication de l'association. Cette mise en commun des ressources, l'expertise apportée par le monde de l'entreprise et la mise en exergue des forces de l'association lui ont permis d'avancer beaucoup plus rapidement dans la diversification de ses activités et dans l'amorçage de son plan de communication, avec notamment la création et la mise en ligne de son site internet.

Impacter

L'ambition des fondations sous l'égide de FACE est de servir leur objet social le plus utilement et le plus efficacement possible. Constituées autour d'une cause spécifique ou d'un territoire, elles savent apporter des réponses pertinentes aux problématiques auxquelles elles font face, comme le montrent les exemples suivants.

LA FONDATION INNOVATIONS POUR LES APPRENTISSAGES



Via les projets Horizon et Lotus, la Fondation FIPA oeuvre pour l'intégration des réfugiés par des formations en alternance, dans des secteurs en tension.

La Fondation FIPA a concrétisé, grâce à Veolia et avec l'aide de Humando, la constitution d'une promotion de réfugiés sur les métiers de la collecte et du tri des déchets. Aux prémices du projet, ces futurs ripeurs ont été initiés à l'identification des risques professionnels ainsi qu'à l'apprentissage des bons réflexes dans le cadre de la formation proposée par Adecco Training. Ensuite, ils ont poursuivi leur parcours entre les cours de français avec l'École Thot, la découverte du métier et la valorisation des compétences avec la Fondation FACE.

Les futurs équipiers de collecte sont actuellement en contrat de développement professionnel intérimaire (CDPI) depuis la fin 2020. Ce dispositif de formation du travail temporaire va permettre aux réfugiés de se remettre à

niveau en français, de développer des compétences de base et de gagner en autonomie.

De plus, ces derniers peuvent se présenter à l'agence Humando de Stains pour être accompagnés dans leurs démarches administratives : renouvellement de couverture santé, ouverture de droits à la solidarité transport, échange de permis de conduire obtenus à l'étranger...

Le Campus Veolia Seine & Nord de Jouy-le-Moutier assure la préparation en alternance du titre professionnel « Agent des Services de Gestion et de Valorisation des Déchets ». Les réfugiés auront l'opportunité de se former dans des métiers à forts débouchés : équipier de collecte, agent de tri, agent de nettoyage... Les bénéfices d'un parcours en alternance sont multiples pour les intérimaires du projet Lotus : se doter d'aptitudes et de compétences de terrain valorisées, s'adapter aux réalités du monde de l'emploi ainsi qu'à la culture de l'entreprise.

LA FONDATION SOLIDAREN



SolidaREN est à la fois un réseau d'acteurs locaux mobilisés dans la lutte contre la précarité à Rennes (associations, collectivités, fondations, universités.....) et une fondation abritée sous l'égide de FACE qui finance des projets innovants, partagés et solidaires.

La Fondation SolidaREN agit au profit des « grands exclus ». L'année 2020 a été marquée par une attention accrue et des actions ciblées au profit des personnes en grande précarité. La Fondation a répondu présente par un soutien financier à différents projets mis en place par le réseau pour faciliter la vie quotidienne des per-

sonnes à la rue, par exemple, en donnant accès à l'hygiène et aux produits de première nécessité pour les SDF, via des kits laverie utilisables dans les lavomatiques de la ville ou en aidant à l'ouverture d'une nouvelle bagagerie. Mais au-delà de ce soutien financier, des actions concrètes ont permis d'impliquer les salariés des entreprises fondatrices. Ainsi, l'association rennaise « bulles solidaires » a installé des bacs de collecte de produits d'hygiène à destination des personnes à la rue, dans plusieurs entreprises, le local de stockage de l'association était également prêté par une entreprise fondatrice.

LA FONDATION CULTURESPACES



FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE PAR LA CULTURE

La Fondation Culturespaces met en œuvre des programmes éducatifs en faveur des enfants fragilisés par la maladie, le handicap ou la précarité sociale, leur permettant de vivre des expériences artistiques et culturelles uniques pour s'éveiller, se développer, se révéler.

En 2020, les confinements successifs et les mesures de distanciation ont encore accentué les situations d'isolement social et culturel dans lesquelles se trouvaient déjà les enfants les plus fragiles que la Fondation Culturespaces soutient au quotidien. Privés de toute possibilité d'appréhender le monde par la culture, il en allait cependant de leur développement et épanouissement personnel, ainsi que de leur capacité à prendre leur place dans la société.

Dès l'émergence de la crise, la Fondation Culturespaces s'est te-

nue aux côtés de ces jeunes bénéficiaires. Malgré la fermeture des établissements culturels, leurs équipes ont travaillé à la poursuite de leurs actions éducatives auprès des enfants au sein des écoles en REP et REP+, des structures sociales et médico-sociales ou encore des hôpitaux.

La Fondation Culturespaces a adapté plusieurs de ses projets afin de continuer à intervenir dans le cadre des contraintes sanitaires : médiation au chevet des enfants à l'hôpital, captations à l'intérieur des musées pour faire découvrir en images les collections aux élèves, vidéos de formation à destination des enseignants, etc. La Fondation Culturespaces a travaillé en étroite concertation avec l'ensemble des équipes éducatives et médicales sur le terrain pour répondre à ce contexte inédit.

LA FONDATION ORLÉANS PROJET COUP DE POUCE (INSERTION SCOLAIRE)

Fondation
Orléans

Le décrochage scolaire précoce est un facteur d'exclusion majeur sur lequel la Fondation Orléans entend agir. Constatant que 20% des enfants sortent du primaire sans maîtriser les fondamentaux de la lecture et de l'écriture, la fondation a renouvelé et amplifié son soutien au dispositif « Coup de Pouce CLÉ » (Club Lecture Écriture) initié en 2019.

Ce dispositif original et très performant de soutien péri-scolaire permet à des « clubs » de cinq enfants d'avoir un temps de contact important avec le monde de l'écrit. Chaque club réunit cinq enfants quatre soirs par semaine de novembre à juin. La pédagogie développée vise à leur faire vivre une expérience quotidienne du plaisir de réussir un acte de lecture ou d'écriture au travers d'activités ludiques.

En 2020, le soutien de la Fondation Orléans a permis la création de quatre nouveaux clubs « Coup de Pouce » sur la ville d'Orléans et deux clubs à Saint-Jean de Braye. Ce sont donc trente enfants qui ont pu bénéficier de ce dispositif d'accompagnement et retrouver le chemin de la réussite.

Les résultats de l'opération « Coup de pouce » :

79% des enfants ont progressé en lecture comme en écriture,

86% ont développé leur confiance en eux,

90% des parents déclarent être plus à l'aise avec l'école,

98% des enseignants estiment que le « Coup de Pouce » a eu un effet bénéfique sur leurs élèves.

Pour la rentrée scolaire 2021/2022, la Fondation d'Orléans reconduit le dispositif dans la métropole orléanaise.

LA FONDATION AUTISME FRANCE POUR L'INCLUSION SOCIALE



En 2020, la Fondation AFrIS fondée par Autisme France et sous l'égide de FACE a lancé un appel à projets pour aider les associations spécialisées à couvrir les surcoûts générés par le confinement. Cet appel à projets était destiné aux associations qui œuvrent en faveur des personnes autistes et en adéquation avec les trois axes de la fondation :

- lutte contre les discriminations ;
- sensibilisation et formation aux troubles du spectre de l'autisme (TSA) ;
- création et déploiement de services de soutiens éducatifs et de soins pour les personnes autistes.

Cela a permis de financer des actions ayant eu lieu pendant la période de confinement ou de faciliter la reprise d'activité à la fin de celle-ci via du matériel permettant de respecter les gestes barrières, du matériel informatique pour faire des interventions à distance, des interventions à domicile pour suppléer des établissements et services médico-sociaux fermés.

Près de quatre cents personnes autistes, enfants ou adultes, et leurs aidants familiaux ont pu bénéficier de ce programme.

En décembre 2020, la Fondation AFrIS a financé des projets s'inscrivant dans une action pour la création ou le déploiement de services de soutien éducatif pour les élèves autistes. Les bénéficiaires étaient des personnes autistes, leurs aidants familiaux et des professionnels.

Des actions visant à former ou sensibiliser aux troubles du spectre de l'autisme ont été soutenues par la fondation et menées auprès d'un grand nombre de personnes. Ainsi, près de 2700 personnes ont pu en bénéficier : des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), des enseignants et des parents ont suivi des formations sur les besoins spécifiques des personnes autistes. De nombreux élèves et étudiants ont été sensibilisés aux troubles du spectre de l'autisme pour faciliter l'inclusion sociale de leurs camarades autistes.

Inspirer

Les fondations sous l'égide de FACE ont d'abord pour vocation d'agir concrètement au service des personnes en situation d'exclusion. Mais certaines s'engagent également pour alerter ou sensibiliser sur une problématique spécifique lorsque cela est nécessaire. Les fondations suivantes en sont une belle illustration.



LA FONDATION MUTUALIA GRAND OUEST

La Fondation Mutualia Grand Ouest, agir pour l'avenir et la Fondation FACE partagent la conviction que chaque entreprise ou chaque acteur local, quel que soit sa taille ou son secteur d'activité, peut participer à des actions au bénéfice des territoires en difficulté, en particulier dans les territoires peu denses ou particulièrement isolés.

Au travers de sa fondation, Mutualia Grand Ouest réaffirme son engagement dans la ruralité et sur les territoires, en mettant en œuvre et en soutenant des actions concrètes pour contribuer à la revitalisation des territoires ruraux. La Fondation Mutualia Grand Ouest, agir pour l'avenir a ainsi choisi de s'impliquer et d'accompagner les réflexions des différents acteurs autour de la « bonne santé des territoires ».

Il s'agissait notamment de réfléchir à la façon dont les entreprises pouvaient très concrètement s'engager en faveur de la ruralité.

Des groupes de travail ont été organisés avec les différentes parties prenantes, autour de six thématiques :

- Renforcer l'attractivité durable des territoires ruraux, pour le secteur économique notamment ;
- Améliorer l'accès à l'emploi ;
- Mieux orienter les jeunes en milieu rural pour les accompagner vers l'emploi ;
- Développer les solutions de mobilités et lutter contre l'isolement ;
- Accompagner les publics face à la dématérialisation ;
- Promouvoir la santé sur les territoires en offrant de nouvelles approches de prévention ;

Ces réflexions ont donné lieu à la rédaction d'un Livre Blanc « Engagement des entreprises en ruralité » partagé à un large panel d'acteurs de tous horizons.

LA FONDATION LABORATOIRE DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE



Le Laboratoire de la Mobilité Inclusive (LMI) est une fondation créée en 2013 et qui soutient, en tant que think tank et do tank, des missions solidaires de développement d'une mobilité pour tous et agit pour favoriser une mobilité plus inclusive. Il compte quatorze membres issus des sphères publiques, privées et de la société civile.

Le Laboratoire de la Mobilité inclusive a été sollicité en 2020 par le ministère de la Transition Écologique pour l'accompagner dans le déploiement de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), et plus précisément dans la traduction des enjeux liés à la mobilité solidaire. Pour répondre à cet enjeu, un groupe de travail s'est structuré au sein du LMI composé de sept de ses membres : l'ADEME, la Croix-Rouge française, le réseau Mob'in, Pôle Emploi, le réseau Apreva, le Secours Catholique et Transdev. C'est ainsi qu'a commencé le projet « Tous Mobiles », avec pour objectif de fournir aux collectivités les clefs de lecture et les outils nécessaires au développement et à la pérennisation d'ac-

tions de mobilité solidaire. Une coordination du travail entre les équipes du LMI et le prestataire retenu a été mise en place afin de l'accompagner au mieux dans la prise en main du sujet, dans la compréhension des enjeux et dans l'exploration des ressources disponibles. Un comité de pilotage a été créé afin d'assurer le suivi de la mission autour du chef de projet, des représentants des membres du LMI, et de ceux du ministère de la Transition écologique.

Ce projet est le fruit d'une démarche et d'un travail collectif qui ont permis la concrétisation et la mise en ligne de « Tous Mobiles » le 15 décembre 2020 : ce site est dédié à la mobilité solidaire, il s'adresse à tous les acteurs locaux et aux collectivités qui jouent plus que jamais un rôle majeur de cohésion entre citoyens et territoires et qui sont le point d'ancrage de cette mobilité solidaire. Le site a également pour ambition de rendre visible l'ampleur de l'écosystème des acteurs de la mobilité solidaire. Il est en outre un centre de ressources pour chaque membre du LMI.



LES 46 FONDATIONS CRÉÉES OU EN VOIE DE CRÉATION

Fondation SYD

Fondation Education Loisirs Inclusifs

Fondation FIER (ratifiée sous le nom de Paris Inclusion 2018)

Fondation Orléans

Fondation Time 2 start

Fondation Simplon

Fondation Innovations Pour les Apprentissages

Fondation Cannes

Fondation Mozaïk

Fondation Laboratoire de la Mobilité Inclusive

Fondation Flamenca

Fondation ALYL

Fondation Culturespaces

Fondation Avignon Festival et Compagnies

Fondation pour l'Institut de l'Engagement

Fondation pour l'Investissement
social et le développement humain

Fondation SolidaREN

Fondation TEKNIK

Fondation des Transitions

Fondation Sparring Capital

Fondation Legrand

Fondation Territoires Solidaires

Fondation Usine Extraordinaire

Fondation Cuisine Mode d'Emploi(s)

Fondation du Capitalisme Responsable

Fondation Humaninnov

Fondation Agir Pour Tous Les Enfants

Fondation Frédéric Sausset, ma course à la vie

Fondation Egalité Mixité

Fondation Cap devant

Fondation Pass'sport pour l'emploi

Fondation Droit à la Ville et Dignité

Fondation du Nord

Fondation Ma chance Moi Aussi

Fondation Mutualia Grand Ouest, Agir pour l'avenir

Fondation du Dunkerquois Solidaire

Fondation Service Civique, Transition énergétique, biodiversité et Climat

Fondation pour l'innovation et la transmission du Goût (ratifiée
sous le nom Fondation nutrition santé)

Fondation AZERTY, pour l'écriture et la révélation des talents

Fondation Les Humains Véritables

Fondation Au cœur des territoires

Fondation International Collaborative Fondation
(ratifiée sous le nom de culture et diversité)

Fondation Institut National de la Relation Client

Fondation Autisme France pour l'Inclusion Sociale

Fondation Hermione

Fondation ELYX

Le cercle vertueux du Service Civique

En 2020, plus de 250 jeunes ont contribué à lutter contre toutes les formes d'exclusion, en réalisant une mission de Service Civique à travers la communauté FACE.

31 structures de la communauté FACE ont pu accueillir des volontaires en 2020, répartis sur la France entière. Avec ses structures sur le territoire national et ultramarin, la Fondation FACE offre un accès à l'engagement en Service Civique pour de nombreux jeunes en France et dans les territoires d'outre-mer.

La Fondation bénéficie d'un agrément pour six thématiques : la Solidarité, la Santé, l'Éducation pour tous, la Culture et loisirs, le Sport et l'Environnement. En s'engageant dans ces projets, les jeunes âgés de 16 à 25 ans ont pu mettre leur dynamisme et leur motivation au service de la lutte contre les discriminations, la sensibilisation au respect de l'environnement, l'accès au numérique pour tous, et bien plus encore.

En 2020 et pour la cinquième année consécutive, le projet national CIVIGAZ, en lien avec

l'entreprise GRDF, a accueilli plus de 90 volontaires pour sensibiliser des centaines de ménages sur la sécurité gaz et la détection de la précarité énergétique, soutenu par les ministères en charge de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de la Transition Écologique. Les jeunes sont accompagnés et encadrés tout au long de leur mission par un tuteur. Une attente toute particulière est portée à l'accompagnement au projet d'avenir des volontaires.

En 2020, l'accompagnement au projet d'avenir a représenté en moyenne une demi-journée du temps de mission hebdomadaire de chaque jeune, avec l'appui des partenaires locaux dont les missions locales et les réseaux d'entreprises.

Forte de ce succès, la Fondation a renouvelé son quota pour l'année 2021 avec une capacité d'accueil de plus de 350 volontaires. Par ailleurs, de nouveaux projets ont été agréés pour la Fondation par l'Agence du Service Civique, afin de diversifier encore plus son champ d'action visant à lutter contre l'exclusion sur les territoires.



TÉMOIGNAGES DES ANCIENS SERVICES CIVIQUES

« J'ai pu me réorienter vers de nouvelles études grâce aux compétences acquises lors de mon Service Civique et effectuer mon alternance dans la structure où je me trouvais pendant ma mission. »

Une volontaire en Service Civique, FACE Loire

« Ce Service Civique m'a aidée à prendre confiance en moi et à être davantage autonome. J'ai pu découvrir le secteur social et ma structure d'accueil a fini par m'embaucher, preuve que ce Service Civique me correspondait. Je suis ravie de cette première expérience et mon employeur continue de m'accompagner dans mon projet futur bien que ma mission soit finie. »

Une volontaire en Service Civique, FACE Pays Catalan

« Le Service Civique m'a permis de continuer mon projet professionnel : trouver une structure pour pouvoir réaliser une licence professionnelle en Ressources Humaines. »

Une volontaire en Service Civique, FACE Hainaut

« Le fait d'avoir fait cette mission enrichit ma passion pour la relation client. Une chose primordiale quand on veut travailler dans ce domaine. Je souhaite en effet être conducteur de bus. »

Un volontaire en Service Civique, FACE Le Mans Métropole



IMPRESSIONS DES TUTEURS :

« Adèle s'est démarquée par son autonomie, son efficacité et son sens de l'à-propos. Durant son volontariat, elle s'est nourrie des échanges avec les partenaires privés et publics de l'association (entreprises du service et de l'industrie, institutions, associations) et démontré sa capacité à anticiper, s'adapter et gérer plusieurs missions de concert. »

Adèle sait rester en maîtrise des priorités et missions confiées. Elle a tout particulièrement fait preuve d'une grande précision et d'une excellente compétence relationnelle.

Adèle a été un appui précieux pour l'équipe et les bénéficiaires de l'association. »

Aurora Ruffier, FACE Paris

« Nadia est une personne très investie avec de nombreuses qualités qui a su s'adapter et faire pleinement partie de notre équipe. Un avenir brillant l'attend. »

Nahima Bettahrat, FACE Grand Toulouse

« Sevy a été d'une aide fondamentale pour la réalisation de l'action Wi-Filles. Il a aidé à poser les bases de ce que sera l'action dans les années futures. »

Franck Pittiloni, FACE Var

« Jessim a su démontrer sa persévérance pour nous aider à réaliser la 1^{ère} édition de « Fais pas genre », il a su gagner en rigueur et mieux travailler en équipe. »

Naima Zariouh, FACE Grand Lyon

« Khassan a été un volontaire agréable, polyvalent et souriant tout au long de sa mission. Ses qualités personnelles ont été un atout pour la structure et feront de lui un élément de qualité dans les prochaines équipes qu'il intégrera. »

Chrystelle Stempf, FACE Alsace

« Jamila a su faire preuve d'une grande organisation et autonomie lors de sa mission. C'est une jeune fille motivée et motivante, rigoureuse et très à l'aise lors des ateliers collectifs. Nous l'avons encouragée pour la reprise de ses études. »

Johanna Grabowski, FACE Var



LES PROJETS
DE LA FONDATION



FACE et sa mission d'utilité publique

UNE MISSION, DES CHAMPS D'INTERVENTION : FAIRE RECULER L'EXCLUSION

Les besoins en termes de lutte contre les exclusions se sont encore accrus depuis le début de la crise sanitaire. Etudiants isolés, jeunes déscolarisés, salariés de secteurs économiques à l'arrêt, personnes âgées non prises en charge, les domaines dans lesquels FACE peut agir, en relai ou en complément de l'action des pouvoirs publics, se sont considérablement élargis.

En 2019-2020, FACE s'est engagée dans la réaffirmation et le recentrage de ses actions sur les enjeux actuels, les plus grandes injustices, les exclusions les plus criantes, convaincue qu'une meilleure articulation des entreprises, des pouvoirs publics et des structures de l'ESS aiderait les publics qu'elle accompagne à sortir de situations difficiles, voire dramatiques.

La Fondation entend ainsi déployer des projets ambitieux, prendre le risque d'essayer, dans un secteur où l'innovation sociale et sociétale contribue à l'élaboration de solutions durables, en réponse à des problématiques délicates. Celles-ci sont menées en particulier dans des lieux enclavés, auprès de personnes vulnérables qu'il convient d'accompagner dans et vers la **formation et l'emploi**, pour l'égalité des chances dans **l'éducation et la culture**, ainsi que contre les fractures sociales, les précarités liées à la vie quotidienne et pour **l'accès aux droits, aux biens et aux services** essentiels pour toutes et tous.

Nos actions sont d'ores et déjà dirigées **vers les plus jeunes**. En renforçant la **coopération École-Entreprise**, la Fondation et le réseau de ses clubs ont, entre 2016 et 2020, atténué les disparités entre plus de 160 000 élèves de collèges et lycées de quartiers prioritaires et les élèves scolarisés hors de ces quartiers, en leur permettant d'enrichir leur compréhension des avenir possibles, de développer leur autonomie et de bénéficier d'une orientation choisie. La découverte des métiers (visites d'entreprises, intervention de collaborateurs, etc.) et la lutte contre le décrochage scolaire (ateliers, mentorat, etc.) sont les clés de l'action de FACE pour la réussite des élèves accompagnés.

Nous avons démultiplié nos actions en faveur de **l'inclusion par l'emploi**, que ce soit au bénéfice des jeunes (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, territoires ruraux, etc.), des seniors, des habitants des territoires ruraux, des chômeurs de longue durée, des femmes confrontées à la précarité, des personnes en situation de handicap, des parents célibataires, des migrants primo-arrivants et des réfugiés, et bien d'autres encore. Accompagnements socio-professionnels, formats individuels ou collectifs, parrainages, forums pour l'emploi innovants... autant de dispositifs pour venir en aide aux publics les plus éloignés du marché du travail.

Nous agissons également sur la question de la **vulnérabilité** de nos bénéficiaires, ceux en emploi mais également les plus isolés, dans les quartiers ou territoires ruraux, confrontés à de nombreuses **fractures** : isolement, délitement du lien social, manque d'accès aux biens et services essentiels, etc. C'est ainsi que nous contribuons sur de nombreux territoires en France avec nos partenaires privés et publics à l'inclusion numérique, à l'éducation budgétaire et à la réduction de la facture énergétique des **foyers précaires** par les écogestes, grâce à des actions du quotidien (formations, serious game, entretiens individuels, ateliers collectifs, interventions de volontaires en Service Civique, etc.).

Mobilisés dans la lutte déclarée Grande cause nationale, nous contribuons à aider les femmes **victimes de violences conjugales**. Dans le cadre du projet CEASE, cofinancé par le programme « Droits, égalité et citoyenneté » (2014-2020) de l'Union Européenne, FACE a lancé OnInThreeWomen en France, un réseau qui mobilise et outille les entreprises afin qu'elles soient en mesure de sensibiliser, orienter et accompagner les collaboratrices et les collaborateurs confrontés à ces violences.

FACE est, depuis sa création, très engagée pour **l'égalité des chances, l'égalité professionnelle et la mixité des métiers**. En 2020, FACE intervenait dans au moins 412 quartiers prioritaires

de la politique de la ville (QPV). Elle réalise régulièrement des actions en faveur de ces causes notamment avec des outils comme l'exposition « Mix'lt ».

Enfin les clubs FACE sont également des animateurs de leur territoire, et à ce titre, animent les dispositifs publics tels que le PaQte et « Les Entreprises s'Engagent ».

Avec comme seul et unique objectif l'Intérêt Général, nous garantirons ainsi la poursuite de notre mission, au bénéfice chaque année de plusieurs centaines de milliers de personnes sur tous les territoires.

L'action de FACE va également s'orienter vers les nouvelles exclusions, liées à la crise sanitaire, sans pour autant que soient délaissées les missions initiées avant la pandémie.



Accompagner les projets d'orientation

L'engagement de FACE dans le domaine de l'éducation passe notamment par l'accompagnement des plus jeunes dans leur orientation. FACE contribue ainsi à construire un monde professionnel plus inclusif et empreint de diversité, elle s'appuie pour ses actions sur les collaborateurs et collaboratrices d'entreprises. Le panel d'actions mises en place va de la déconstruction de stéréotypes de genre dans les métiers à l'introduction aux métiers industriels et du secteur du numérique (des secteurs particulièrement en tension).



Mobilisant 25 clubs FACE, le programme TEKNIK organise l'intervention de collaborateurs d'entreprises dans les classes, et fait découvrir aux collégiens et lycéens les secteurs d'activités et les métiers techniques et industriels, via une approche pédagogique et des outils d'animation innovants.

En favorisant les rencontres directes, en développant la culture technique et industrielle, en ouvrant des perspectives concrètes d'orientation professionnelle et en faisant connaître les entreprises des territoires, ce programme ambitionne de déconstruire les stéréotypes liés à ces métiers, dans un objectif d'égalité des chances et de mixité. Malgré la situation sanitaire, en 2019-2020, plus de 7 500 élèves ont participé au défi, dans dix régions françaises.

Dans la continuité de cette aventure, FACE ambitionne de poursuivre TEKNIK avec le soutien des entreprises. Elle continue de fa-

voriser la découverte des métiers et secteurs en tension en France pour que les plus jeunes, garçons et filles, soient accompagnés dans leur orientation scolaire et professionnelle et susciter des vocations tout en contribuant à la mixité des métiers et à la diversité en entreprises. Avec le parcours FABRIK 21, qui intègre notamment TEKNIK, la Fondation FACE met son expertise et son réseau au service de la responsabilité éducative des entreprises grâce à des modules clé-en-main, à la carte et adaptables aux besoins de chaque territoire, secteur et entreprise.

« Aucune idée n'est idiote, tout est accepté. Les élèves sont valorisés, certains élèves plus pratiques se trouvent être plus valorisés que lors d'un cours «classique». Ces séances poussent les élèves à aller plus loin dans la réflexion, l'analyse, les poussent à une certaine ouverture technique... »

Un enseignant impliqué dans le programme.



Wi-Filles est un programme de sensibilisation et d'acculturation au numérique qui s'adresse à des jeunes filles sur la base du volontariat, de 14 à 17 ans. Il vise à accompagner les participantes en enrichissant leurs connaissances des avenir possibles dans le digital, en développant leur autonomie et leur pouvoir d'agir et en les rendant actrices de leur parcours scolaire et professionnel



concert avec La France S'Engage, dont le projet est lauréat.

En 2019-2020, plus de 2 300 bénéficiaires dans 66 établissements scolaires ont pu participer à ce dispositif.

Le programme propose des innovations dans l'accompagnement et la découverte des métiers du secteur numérique pour les jeunes filles, comme par exemple :

Wi-Filles a été mis en place en 2014 par la Fondation FACE avec le concours de son club FACE Seine-Saint-Denis. En 2015, le projet a obtenu le label La France S'Engage, et organise son déploiement à l'échelle nationale. Ainsi, en 2016-2017, une expérimentation du projet a été lancée sur le territoire du club FACE Sud-Provence.

Le projet est aujourd'hui en cours d'essaimage sur l'ensemble du territoire national français, de

- Donner un vrai rôle aux professionnels d'entreprise dans une médiation culturelle active et participative et l'appui à l'orientation scolaire et professionnelle ;

- Favoriser le développement d'une véritable culture digitale auprès des jeunes filles ;

- Développer le savoir-être et l'empowerment des jeunes filles ;

- Travailler en priorité sur les QPV et en zone rurale pour favoriser l'égalité des chances.





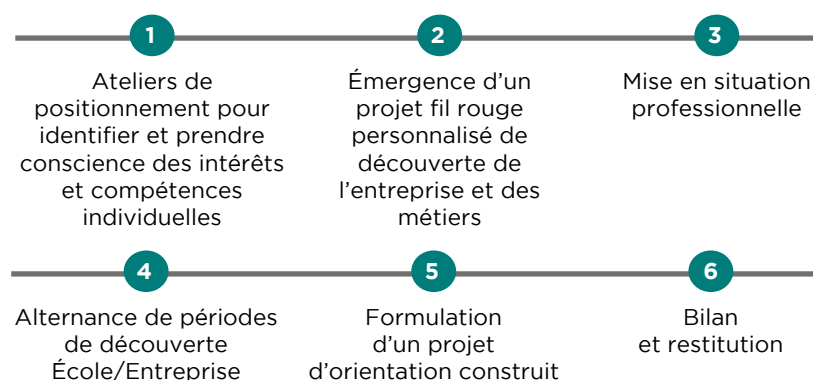
La fin du collège est une étape clé dans la scolarité des élèves. Pour leur permettre de mieux s'engager dans cette période charnière, source de nombreux questionnements, et les aider à trouver leur voie, le projet Discovery propose aux jeunes de 4^{ème} et 3^{ème} d'effectuer plusieurs stages ou immersions dans un milieu professionnel pendant l'année scolaire pour découvrir différents métiers, secteurs d'activité et entreprises.

Chaque élève bénéficie d'un accompagnement sur mesure et d'un programme de mentorat

mené conjointement par un accompagnant FACE et un mentor issu de l'entreprise, afin d'aider chaque élève à prendre confiance en lui et à élaborer son projet professionnel.

94 élèves ont été accompagnés pendant l'année scolaire 2019-2020 dans les départements Loire-Atlantique, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine et à Rennes. Des collaborateurs et collaboratrices d'entreprises ont joué le rôle de mentors. Ce projet apporte tout autant aux jeunes bénéficiaires qu'à ceux qui s'y investissent.

Un parcours en 6 étapes est proposé aux élèves :



Lancé en 2018 et porté par les clubs FACE Paris et La Défense, le programme Osons l'Apprentissage et l'Alternance permet depuis trois ans aux collégiens, lycéens, étudiants, parents, enseignants et personnes en recherche d'emploi ou de reconversion, d'aller à la rencontre d'entreprises et centres de formation.

Au-delà d'une possibilité de recrutement pour les offrants et les demandeurs, ces semaines sont l'occasion pour les entreprises de mettre en valeur leur secteur

et leurs collaborateurs, et pour les visiteurs, d'affiner leurs recherches, d'améliorer leur CV et lettres de motivation, de se construire un réseau, etc.

En 2020, malgré l'épidémie de COVID-19, deux sessions de rencontres ont pu être organisées, en mars et juin, avec près de 70 entreprises et 60 programmes représentés. Celles-ci ont rassemblé près de 2 500 personnes inscrites (dont près de 800 sur la deuxième session, majoritairement en ligne).



En classe de 3^{ème}, la « séquence d'observation en milieu professionnel » constitue une première étape clé dans la construction d'un projet d'orientation. FACE accompagne les élèves et les entreprises pour les accueillir au mieux et garantir l'impact positif de cette première immersion professionnelle. La Fondation accorde une attention particulière aux élèves de 3^{ème} des QPV grâce à la mobilisation des entreprises engagées dans le « Pacte avec les Quartiers pour toutes les entreprises » (PaQte).

En phase d'orientation, les jeunes ont besoin d'appréhender concrètement et avec confiance le monde professionnel. Le stage de 3^{ème} compte souvent parmi les premiers contacts avec cet univers. Ainsi, l'appui à la recherche d'un stage de 3^{ème} et l'accompagnement des élèves durant la période d'observation en entreprise,

individuellement ou en groupe, permettent à FACE et son Réseau d'ouvrir une fenêtre sur l'entreprise.

En 2019-2020, ce sont 7741 élèves qui ont été accompagnés, préparés, et qui ont pu réaliser un stage de 3^{ème} grâce au réseau des clubs FACE.

Dans le cadre du Stage Mixité, une entreprise accueille un groupe de stagiaires composé d'élèves en situation de handicap, de collégiens d'établissements REP+ et d'enfants de collaborateurs. Ils participent à des ateliers ludiques et adaptés afin de découvrir l'entreprise, de mieux appréhender leur orientation scolaire et professionnelle et être plus ouverts à la diversité. Un groupe de neuf élèves a pu profiter de ce dispositif proposé par le club FACE Métropole Européenne de Lille.



Favoriser l'emploi



Job Academy

Créée en 2006 et co-construite avec Manpower, la Job Academy a pour but de favoriser l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi en :

- Créant un lieu d'émulation et de solidarité où sont valorisés les connaissances, les compétences, les savoir-faire, afin de favoriser la reprise de confiance en soi des personnes ;
- Accompagnant une promotion de demandeurs d'emploi via un parcours à la fois collectif et individuel (parrainage optionnel) mobilisant l'entreprise et ses collaborateurs à chaque étape ;
- Proposant aux personnes, en fonction de leurs besoins, des ateliers spécifiques en dehors du tronc commun à tous les publics.

Début 2020, une réflexion a été entamée pour renouveler et améliorer le dispositif, notamment en élaborant des outils nationaux

de reporting et de communication qui permettront de mieux attirer, accompagner et suivre les bénéficiaires du projet.

16 clubs FACE se sont investis dans cette réflexion qui a débouché sur plusieurs recommandations :

- Mise en place d'une gouvernance nationale
- Lancement d'une nouvelle stratégie de communication
- Déploiement d'outils d'accompagnement communs actualisés

Ces recommandations seront travaillées en 2021 pour pouvoir être déployées ensuite. Grâce à ces changements, la Fondation FACE et Manpower se sont fixés comme objectifs de faire de la Job Academy un dispositif reconnu nationalement dans le monde associatif, privé et public, mais également d'avoir un niveau de satisfaction élevé et un taux de sortie positive de 70% pour ses bénéficiaires.



SENSENET

Le projet européen SENSENET (Erasmus+) vise à favoriser la diversité et l'inclusion dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

La coopération entre les sept partenaires du projet européen SENSENET (France, Danemark, Italie, Portugal et Roumanie) a permis de délivrer avec succès au cours des 36 mois du projet :

- un état des lieux des pratiques actuelles de l'ESS dans les pays du projet
- un outil d'auto-évaluation des pratiques de diversité et d'inclusion du secteur
- un programme d'apprentissage

pour favoriser la diversité et l'inclusion dans l'ESS

- un modèle de coaching pour les futurs formateurs

Ces livrables sont traduits dans six langues et consultables sur le site web du projet (www.sensenet-project.org).

Deux événements clés ont eu lieu en 2020 : une formation internationale en ligne de trois jours pour 33 futurs formateurs et un événement de clôture le 10 juillet 2021 réunissant 3 experts de l'ESS pour échanger sur des enjeux de la diversité et de l'inclusion dans l'ESS avec une vingtaine de participants.

ZOOM SUR LE PROJET EUROPÉEN UPSKILL4FUTURE

Soutenir les transitions des salariés sur des postes obsolètes ou en voie de le devenir.

En 2019, l'OCDE a prédit que 14% des emplois allaient être automatisés et que 32% allaient se transformer radicalement. Les tendances à l'automatisation et à la numérisation font courir à un grand nombre de salariés le risque d'être licenciés dans un futur plus ou moins proche, s'ils n'acquièrent pas les compétences nécessaires ou bien ne sont pas formés à de nouveaux métiers. Le projet Upskill4Future vise à accompagner les entreprises dans la mise en place de transitions de personnel, notamment ceux les plus exposés.

En 2020, FACE a donc participé à une étude européenne sur le degré de maturité des entreprises concernant le niveau de préparation de leurs services des ressources humaines pour l'anticipation de ces changements, en interrogeant cinq grandes entreprises et en formulant des recommandations adaptées. Cette étude a montré que les salariés les plus vulnérables ne font pas assez l'objet de l'attention des ressources humaines et ne sont pas prioritaires dans la planification stratégique des entreprises, des programmes de formation ou des efforts de mobilité.

La suite du projet vise à atteindre de nouvelles entreprises de toute taille pour les soutenir dans la mise en place d'actions ayant un impact direct sur l'avenir de leurs salariés.

Lutter contre les précarités

CIVIGAZ

CIVIGAZ

En 2019, le Médiateur national de l'énergie a observé une hausse historique du nombre de foyers dans l'incapacité de régulariser leurs factures d'électricité. Le nombre de ménages rencontrant des difficultés de paiement de l'énergie a augmenté, passant de 10% en 2013 à 18% en 2020 (selon le baromètre Info-Energie 2020 du Médiateur national de l'énergie). Un constat d'autant plus préoccupant que la crise sanitaire risque de faire enfler ce phénomène. L'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) estime que 11,7% des ménages (soit 3,4 millions de ménages) sont en situation de précarité énergétique.

La fragilité des ressources financières est une cause certaine de la précarité énergétique, mais la mauvaise isolation des bâtiments est identifiée comme l'une des principales raisons du gonflement des dépenses énergétiques. Les entreprises, par le biais de FACE ont ainsi un rôle à jouer pour permettre de détecter ces situations parfois invisibles.

Les programmes CIVIGAZ visent à mieux accompagner les publics fragiles et à prévenir les vulnérabilités, y compris des personnes salariées.

Sensibiliser les foyers modestes à la précarité énergétique

Si la précarité énergétique contribue à alourdir les dépenses des ménages à faibles revenus, elle est également responsable de la dégradation de la santé de ces populations. La qualité de l'air, et notamment les risques liés au taux d'humidité et aux intoxications au monoxyde de carbone, le manque de ventilation et le risque de moisissures sont autant de dangers qui pèsent durablement sur ces foyers. Ainsi, les occupants peuvent souffrir de problèmes d'asthme, de réactions allergiques ou de difficultés respiratoires.

La Fondation FACE s'est associée avec GRDF pour sensibiliser, avec l'aide de volontaires en Service Civique, les foyers modestes, voire précaires, à la sécurité gaz et pour les accompagner vers une démarche de réduction de leur consommation énergétique. Visites à domicile, sécurisation des installations intérieures de gaz, informations simples et concrètes pour faire des économies d'énergie et améliorer la qualité de vie des habitants... Les volontaires peuvent également orienter les ménages vers les acteurs locaux afin de répondre à des situations potentielles de précarité énergétique (impayés de factures, passoires thermiques...).

Sans condition de diplôme ni de compétences, le Service Civique est destiné à tous les jeunes de moins de 26 ans. Avec CIVIGAZ, les volontaires sont également accompagnés individuellement pour développer leur projet de vie

pendant sept mois – au rythme d'un jour par semaine – à travers des entretiens, des ateliers de formation, des immersions en entreprise, des séances de coaching... Ce projet permet à la fois de mobiliser des jeunes dans une mission concrète d'Intérêt Général et de favoriser leur insertion professionnelle.

Ainsi, en 2019 et 2020, le programme CIVIGAZ a-t-il été déployé par 14 structures dans 8 régions (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Grand Est, Bourgogne-Franche Comté, Hauts-de-France, Île-de France, Normandie).



Au total, 4 972 visites à domicile ont été réalisées auprès de 4 852 ménages (avec une augmentation de 3% des situations détectées par rapport aux deux saisons précédentes). 91,2% des ménages se sont dit satisfaits ou très satisfaits des visites. Les volontaires en Service Civique (72 en fin de mission) ont quant à eux connu un taux de sortie positive de 76%.

Les actions menées pendant le confinement

Si le confinement imposé sur les territoires à partir du mois de mars 2020 a bousculé les actions initialement prévues par les structures et les volontaires, les actions CIVIGAZ ont continué sous de nouvelles formes. Pour répondre de manière adaptée aux besoins qui avaient émergé, un questionnaire a été envoyé aux bénéficiaires afin de connaître leurs conditions de confinement et d'évaluer la possibilité de poursuivre certaines actions d'accompagnement au projet d'avenir.

Le projet a facilité la prévention de situations de fragilité financière en permettant aux allocataires de faire des économies au quotidien, en optimisant notamment leurs consommations courantes (eau, énergie, alimentation...) et en découvrant les dispositifs d'aide au niveau national et local dont ils peuvent bénéficier.

Cinq volontaires ont pu bénéficier d'échanges avec des professionnels de domaines qui les intéressaient. Enfin, d'autres actions d'accompagnement ont également été prévues : douze volontaires ont pu assister à un module sur les discriminations, treize à une formation Excel en deux sessions et cinq ont participé à une formation sur le numérique responsable dispensée par des salariés de GRDF.



INCLUSION BANCAIRE ET NUMÉRIQUE

Inclusion numérique : constats de fracture numérique ante et post confinement

Dès le premier confinement, l'urgence a été de réduire la fracture numérique, d'abord sur le plan de l'équipement : nous avons équipé 2 000 foyers en ordinateurs, tablettes, clé 4G, etc. grâce à des dons ou prêts d'entreprises, des équipements réinitialisés par des partenaires (notamment des associations et chantiers d'insertion), et distribués en lien avec des établissements scolaires partenaires et des représentants de collectivités locales. Mais aussi sur le plan des usages avec des clubs FACE qui ont accompagné des publics en difficulté.

Cette fracture numérique a terriblement pesé, en particulier sur les plus jeunes, dans leurs apprentissages et leur vie sociale ainsi que sur les plus âgés, particulièrement isolés quand ils ne maîtrisaient pas le numérique.

Enjeux et pistes pour lutter contre les fractures numériques

85% des bénéficiaires des actions de FACE (Fondation, clubs FACE et structures de médiation) sont touchés par de la médiation sociale et environ 40% des structures FACE travaillent sur l'accès au numérique.

En 2020, ces structures ont pu partager leur expérience et leurs recommandations sur le fait de mieux détecter les « laissés pour compte » du numérique, articuler

l'éducation, la formation et l'accompagnement au numérique tout au long de la vie et encourager les services publics comme ceux des entreprises à développer des services numériquement inclusifs et décroisés.

La fracture numérique est en effet une barrière à l'exercice des droits et des libertés, qu'elle soit matérielle ou d'usage. FACE lutte contre cette fracture notamment avec les collectivités locales, la Poste, la Banque des territoires, APTIC et différentes entreprises engagées sur ces enjeux. Le constat est là : toutes les générations et toutes les catégories socio-professionnelles rencontrent des difficultés qu'il convient de mieux diagnostiquer et accompagner.

Sensibilisation à la gestion budgétaire pour une meilleure inclusion bancaire

Sur le sujet de la formation des conseillers bancaires, la Fondation FACE a lancé en 2020 une expérimentation en partenariat avec la Fondation Banque Populaire Val-de-France, en vue de répondre à la nécessité d'une meilleure inclusion et compréhension des besoins et réalités rencontrées par les clientèles fragiles.

Une méthodologie a été testée pour favoriser l'adaptation des actions et parcours d'accompagnement vers l'inclusion financière, à travers le changement de regard et de posture des collaborateurs d'entreprises.

INSERTION DES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE

Depuis 2015, la Fondation FACE conduit, avec le Ministère de la Justice et la Direction de l'Administration Pénitentiaire, des expérimentations destinées à lutter contre les récidives des personnes sous main de justice. Grâce à son lien avec les entreprises de son réseau, la Fondation FACE rapproche les acteurs de l'inclusion pénitentiaire (Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, École nationale d'administration pénitentiaire, etc.), mais également le Ministère de la Justice) pour garantir une réinsertion réussie et durable.

En lien étroit avec les initiatives menées par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et les services de l'Etat, les actions de la communauté FACE ont pour objectif de développer les aménagements de peine, améliorer les conditions de détention, favoriser les conditions d'insertion professionnelle des personnes détenues et la prise en charge des personnes condamnées en milieu ouvert.

La communauté FACE propose aux personnes sous main de justice un parcours personnalisé mêlant accompagnements individualisés et collectifs ainsi que des temps d'échanges avec des professionnels. Le projet peut prendre différentes formes selon les clubs FACE et les opportunités. On retrouve ainsi des Forums emploi, des visites d'entreprises, des ateliers technique de la recherche d'emploi ou encore des bilans globaux sur les différents aspects de la réinsertion

(mobilité, accès au numérique ou santé).

En 2020, les clubs FACE ont aménagé leurs activités pour répondre à la contrainte du confinement et la fermeture d'accès aux centres de détention. Grâce à la flexibilité de nos équipes, la majorité des parcours d'accompagnement ont pu se tenir et 90 personnes ont été orientées vers des dispositifs. Parmi ces bénéficiaires, 67 ont pu suivre un parcours d'accompagnement développé au sein des clubs FACE, dont 16 jeunes de moins de 26 ans, 17 personnes en placement extérieur et 16 en travaux d'intérêt général.



Promouvoir les initiatives locales

CONCOURS S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS

Lancé en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) il y a 10 ans, le Concours S'Engager Pour les Quartiers est un coup de projecteur sur les initiatives remarquables dans les quartiers, au bénéfice de leurs habitants.

Le taux de chômage dans les quartiers dits « prioritaires » était en moyenne de 23,4% en 2018, soit près de trois fois plus que dans les quartiers environnants. Chez les jeunes actifs de moins de 30 ans, ce taux avoisinait même les 33% contre 15% dans les autres quartiers.

Si la situation était déjà plus que préoccupante, la crise sanitaire a renforcé les difficultés existantes et en a créé de nouvelles. En plus des difficultés d'insertion professionnelle, de décrochage ou de retard scolaire plus importants par exemple, le confinement a également mis en lumière des inégalités de santé. Privés de la possibilité de télétravailler, notamment dans les secteurs de service à la personne, soumis à une promiscuité familiale accrue et à un accès aux soins moins évident, les habitants des QPV ont été particulièrement affectés.

Les nouveautés 2020

L'année 2020 s'est présentée comme une année particulière, ce qui appelait à l'organisation d'une édition à la hauteur de l'événement avec un enjeu, celui d'amorcer le lancement d'un nouveau cycle de 10 ans d'actions.

À l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Concours, des nouveautés ont été lancées :

- De nouveaux critères de sélection des candidatures ont été instaurés, parmi lesquels la nécessaire contribution des projets à la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté ou le fait d'avoir procédé à une consultation des habitants dans une logique de co-construction.

- Le lancement d'un prix du Concours dédié à la ruralité avec pour résultat près d'une trentaine de candidatures en 2020, ce qui conforte l'idée de la présence de gisements d'initiatives sur ces territoires souvent exclus et qui mériteraient d'être valorisés et accompagnés.

- Le lancement du prix des Solidarités nouvelles, « Bien vieillir » avec Malakoff Humanis sur une thématique sociétale forte et un enjeu majeur des prochaines années.

- Le lancement du prix du Collectif engagé, valorisant l'intelligence collective et la solidarité autour des projets.

- Le lancement du «Tour de France» des nommés pour que soient mis en lumière les candidats et en particulier leurs parties prenantes et bénéficiaires.

- La proposition d'une mission d'accompagnement pour l'ensemble des lauréats. Les clubs FACE ont mis les lauréats en lien

avec des collaborateurs «experts» des entreprises partenaires pour optimiser les chances de succès et de pérennisation de leurs projets en fonction des besoins exprimés par les porteurs de projets (communication, juridique, finances, ...).

L'année 2021 s'inscrit également dans la continuité du travail réalisé pour les 10 ans du Concours, en le fortifiant et en renforçant son impact, en le rapprochant toujours plus des bénéficiaires et des habitants des quartiers, ainsi

que de l'objet social de la Fondation, dans le cadre d'un travail de réflexion pour les éditions 2021 et 2022.

Les 10 ans du concours ont été un véritable succès, avec un record de candidatures : 340 dossiers ont été déposés, soit + 69% de candidatures par rapport à l'année précédente. La session de l'année 2021 permettra de poursuivre cette dynamique, en faveur des habitants des quartiers politique de la ville et en valorisant les initiatives collectives à fort impact local.



Promouvoir l'égalité professionnelle et accompagner les femmes victimes de violences conjugales

ONEINTHREEWOMEN

En Europe, une femme sur trois a subi des violences physiques ou sexuelles au cours de sa vie, la plupart du temps par un conjoint ou ex-conjoint et nombre de victimes sont salariées d'entreprise. De nombreux constats ont ainsi mené à la co-crédation du réseau OneInThreeWomen en 2018 avec la Fondation Kering après avoir initié des programmes depuis 2014 avec le soutien de l'Europe et des projets CARVE et CEASE :

- Deux salariées sur dix déclaraient* subir ou avoir subi des violences conjugales avec des conséquences sur leur vie professionnelle.
- Les violences ne s'arrêtent pas aux portes de l'entreprise : les conséquences des violences conjugales dépassent les frontières du privé et se répercutent sur la productivité et le bien-être au travail. Pourtant, l'entreprise est parfois le seul endroit où elles sont hors de portée de leur agresseur – même si les violences peuvent continuer avec du cyberharcèlement ou des appels.
- Exercer un emploi est essentiel car cela représente une échappatoire et peut favoriser la future autonomie des victimes de violences conjugales.

La Charte de l'Engagement OneInThreeWomen : symbole d'un engagement concret des entreprises mobilisées

La signature par les entreprises de la Charte de l'engagement

OneInThreeWomen a été un événement fort et structurant. Les huit mesures clés ont permis aux entreprises d'apporter des réponses tangibles et réelles.

Cette mobilisation des grandes entreprises s'est déployée au niveau national et au niveau local, grâce aux actions menées par les clubs FACE sur leur territoire.

Depuis décembre 2020, la Charte de l'Engagement a été signée par 20 groupes et entreprises au total.

Les femmes : premières victimes de la crise sanitaire

Les violences faites aux femmes existaient avant la crise. Le réseau OneInThreeWomen s'était ainsi mobilisé les 5 et 6 février 2020, en soutenant et en participant, à la conférence de l'OCDE « Mobiliser l'action publique contre la violence domestique ».

La crise sanitaire et le confinement de mars 2020 n'ont pas simplement eu pour conséquence de révéler les violences domestiques que connaissent les femmes, mais les ont, en réalité, démultipliées. La promiscuité et l'insécurité économique - perte d'emploi, perte de revenus - sont autant de facteurs aggravants. Partout dans le monde la situation s'est dégradée et notamment en France, où les signalements pour violences conjugales ont augmenté de 30% lors du premier confinement.

Ainsi, face à la hausse de ces signalements, le réseau OneInThreeWomen s'est mobilisé à travers plusieurs actions.

En soutenant la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) :

Le réseau OneInThreeWomen a participé aux deux premières éditions de la campagne « Les violences conjugales ne sont pas privées de sortie », réalisées par Publicis et lancées à la suite des deux confinements de 2020. Bien que l'impact de ces campagnes ne puisse se mesurer réellement sur la collecte de fonds, il est à noter qu'entre la fin d'année 2019 et la fin d'année 2020, les dons à destination de la FNSF ont quasiment triplé. Le réseau OneInThreeWomen se félicite d'avoir pu y contribuer.

En partageant les engagements et les bonnes pratiques des entreprises mobilisées pour accompagner les salariées victimes de violences conjugales :

- À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes : le premier podcast OneInThreeWomen, disponible en français et en anglais, sur toutes les applications de podcast, a été mis en ligne le 24 novembre.

- Lors d'un webinar organisé le 27 novembre par la Fondation FACE et 18 clubs du Réseau : « Face aux violences : les violences conjugales et le rôle de l'entreprise dans l'accompagnement des salariées ».

En lançant le projet ACTIV - Acting & Collaborating to Tackle Intimate Violence :

Mené par un consortium d'acteurs européens (belges, espagnols, roumains et français) et cofinancé par le programme européen Erasmus+ pour la réinsertion des femmes victimes de violences conjugales, il fait suite au projet européen d'étude, de sensibilisation et mobilisation des entreprises en 2017 : CEASE.

Un souhait : créer un mouvement d'entreprises en faveur de la lutte contre les violences

Les violences touchent toutes les catégories de populations, parmi lesquelles des femmes salariées et des femmes en recherche d'emploi. Via ce grand mouvement d'entreprises, FACE et la Fondation Kering souhaitent faire du monde du travail un lieu d'information, de détection, d'entraide et de stabilité pour les femmes victimes de violences.



*étude européenne du réseau OneInThreeWomen publiée en 2019



PROJET ACTIV

La pandémie de COVID-19 nous rappelle qu'en temps de crise, ce sont les personnes vulnérables qui sont souvent les plus touchées. Dans le cas des violences conjugales, cette situation sans précédent appelle à la mobilisation. C'est en ce sens que le projet ACTIV entend développer un accompagnement global des femmes confrontées aux violences conjugales pour réduire leur vulnérabilité et ainsi renforcer leur résilience. Pour ce faire, ACTIV souhaite renforcer la collaboration entre les acteurs impliqués dans la réinsertion socioprofessionnelle (associations, centres d'insertion professionnelle et entreprises) en créant un guide inspiré par les initiatives identifiées par les différents partenaires européens. Cet outil permettra d'accompagner le retour et le maintien dans l'emploi de ces femmes.

KORIAN AIDANTS / ENQUÊTE SALARIÉES

En 2020, le groupe Korian, en partenariat avec FACE, a lancé une grande enquête auprès de ses salariées pour favoriser le maintien en emploi et le bien-être au travail. Dans un premier temps, cette enquête visait à identifier les besoins d'accompagnement des femmes salariées sur les aspects de la vie sociale et de l'accès aux droits, aux biens et aux services. Puis, dans un second temps, de mettre en place des groupes de travail sur l'identification des solutions pour répondre à ces besoins. Les axes étudiés étaient ceux de la vie quotidienne des salariées : mobilité, accès au numérique, garde des enfants, logement, accès aux droits...

FACE s'est engagée dans ce projet, de la définition du cadre de l'enquête au rendu du bilan et des évaluations, tout en étant évidemment impliquée dans sa proposition aux salariées du groupe.

« Je pense qu'un emploi est important pour toute personne indépendante, mais je pense que pour une femme qui connaît ou a connu un environnement violent, la situation professionnelle est encore plus importante, car c'est le seul moyen d'accéder à l'indépendance financière, de développer de la confiance en ses forces, et d'avancer malgré son passé et ses problèmes. »

Une bénéficiaire du programme.

LES VIOLENCES CONJUGALES NE SONT PAS PRIVÉES DE SORTIE

**Aidez-nous et faites un don
sur solidaritefemmes.org**

Votre contribution nous permet d'écouter,
d'accompagner et d'héberger les victimes
de violences conjugales.

F Solidarité
Femmes
Fédération Nationale

Avec le soutien du réseau d'entreprises

ONE IN THREE
Women

: FACE, Fondation Kering, L'Oréal, Korian, BNP Paribas, Carrefour, Fonds de solidarité OuiCare, Publicis, SNCF, PWC, Epnak.



Participer à l'insertion professionnelle des migrants

ENTREVOIX

En 2019, l'INSEE estimait que près de 6,7 millions d'immigrés vivaient en France, soit 9,9% de la population totale. En 2018, l'année précédent le projet Entrevoix II, la France a délivré 255 550 titres de séjour et la même année, plus de 100 000 demandes d'asile ont été déposées auprès de l'OFPRA. Dans ce contexte, la question de l'insertion professionnelle est plus que d'actualité.

Cette question préoccupante s'est renforcée pendant la crise : 30 000 réfugiés et migrants ayant participé à la première enquête de l'OMS - publiée à l'occasion de la Journée internationale des migrants - ont évoqué les conséquences de la pandémie sur leur santé mentale et physique. 50% d'entre eux ont été impactés en termes de travail, de sécurité et de situation financière. Parallèlement, les personnes vulnérables, dont font partie les personnes migrantes, sont plus susceptibles de contracter le virus de la COVID-19.

C'est pourquoi la Fondation FACE s'est engagée, depuis le projet Entrevoix I et avec le projet Entrevoix II, dans des actions à destination des personnes immigrées et installées depuis moins de 5 ans en France, y compris des personnes ayant obtenu le statut de réfugié. Détentrices d'un titre de séjour, ces personnes trouvent difficilement un travail et sont aussi confrontées à un accès compliqué aux droits, aux soins, à l'hébergement et au logement, parfois cause et conséquence de leur nonaccès à un emploi.

Naissance d'Entrevoix II

Le projet Entrevoix I a prouvé que les citoyens avaient envie de s'impliquer dans des dispositifs de solidarité à destination des primo-arrivants. Mené en 2018, celui-ci consistait à faire rencontrer une personne primo-arrivante et un salarié d'entreprise lors d'heures de conversations téléphoniques.

En mettant l'entreprise au cœur du dispositif d'accompagnement professionnel des primo-arrivants, la Fondation FACE a permis de renforcer leur employabilité et de contribuer à l'évolution des représentations que peut avoir le grand public sur les questions liées à l'immigration.

En 2019, le lancement du nouveau dispositif Entrevoix II par la Fondation FACE - en partenariat avec le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI), le ministère de l'Intérieur (DAAEN), BNP Paribas et Michelin - offrait de nouvelles perspectives pour renforcer l'accompagnement global des personnes primo-arrivantes en traitant les problématiques, tant professionnelles que sociales. Ainsi, les missions des équipes des clubs FACE mobilisés consistaient à regrouper les parties prenantes en local, réaliser cet accompagnement global, mettre en lien des binômes de parrainage (primo-arrivant et salarié d'entreprise) et assurer un suivi tout au long du projet. L'objectif était de favoriser l'intégration socio-professionnelle de 185 personnes primo-arrivantes dans onze territoires,

Concrètement, il était d'abord question de lever les freins à l'intégration des primo-arrivants, en particulier l'insuffisante maîtrise du français et la méconnaissance du marché du travail et des codes de l'entreprise. Dans un second temps, le projet prévoyait une mesure d'impact de son dispositif afin d'en évaluer la pertinence et l'efficacité.

Un engagement fort de nos entreprises au cœur de la crise

La crise sanitaire a fortement impacté le projet Entrevoix II qui a dû s'adapter.

Si le manque de maîtrise de la langue française et la fracture numérique qui touchent ce public ont malheureusement freiné fortement nos actions, les salariés du secteur privé se sont mobilisés pour engager et entretenir des relations de parrainage. En effet, leur disponibilité (chômage partiel, télétravail...) et leur volonté de s'impliquer bénévolement se sont renforcées au cours de cette période.

Onze de nos clubs - FACE Paris, FACE Côte d'Opale, FACE Angers Loire, FACE Loire Atlantique, FACE Vendée, FACE Grand Lyon, FACE Loire, FACE Hérault, FACE Grand Toulouse, FACE Pays Catalan et FACE Aude - ont mis en œuvre cet accompagnement pour identifier les besoins et les compétences des bénéficiaires et modéliser l'accompagnement socio-professionnel le plus approprié possible. Lors des temps collectifs ou individuels, organisés et animés par les clubs FACE ou par des entreprises, ils ont bénéficié de simulations

d'entretien d'embauche, de temps consacrés à la rédaction de CV, etc. Ces ateliers, en partenariat avec d'autres structures sociales, ont été l'occasion d'aborder des thématiques variées : la mobilité, l'ouverture d'un compte bancaire ou les compétences numériques.

Bilan des actions Entrevoix II

Grâce à l'implication des collaborateurs et collaboratrices de 17 entreprises engagées sur ces actions - dont une majorité de femmes - l'objectif a été dépassé, puisque sur l'ensemble des clubs, 198 personnes ont été accompagnées. 81 binômes de parrainage linguistique et professionnel ont également été formés, et 160 collaborateurs d'entreprise ont été mobilisés sur l'action. Finalement, 79% ont retrouvé un emploi ou une formation dans les trois mois qui ont suivi la fin de l'accompagnement.

Les clubs dans leur grande majorité vont continuer cette action après la fin du projet, avec parfois un élargissement du public aux demandeurs d'asile.

PARTENARIAT MICHELIN

Déterminée à participer à l'accompagnement professionnel de personnes migrantes, tout en sensibilisant le monde de l'entreprise aux sujets d'intégration, la Fondation FACE a mis en place un partenariat avec l'entreprise MICHELIN. Grâce à cette action, 14 personnes réfugiées ont pu bénéficier d'un apprentissage professionnel dans une entreprise industrielle française

Agir en zone rurale

Les territoires ruraux occupent plus de 70% du territoire national mais restent sous-investis en matière de dispositifs favorisant l'engagement des entreprises. Celles-ci ont pourtant un rôle majeur à jouer aux côtés des acteurs publics et privés dans les zones rurales.

Les structures territoriales de FACE ont été sollicitées pour travailler en concertation avec des acteurs privés et publics, afin de lancer des initiatives solidaires dans des territoires comme l'Aveyron, le Limousin, le Bourbonnais ou la Thiérache. Au niveau national, la Fondation contribue à la réflexion sur les politiques publiques et porte une attention particulière à agir dans les zones urbaines, dans les Quartiers Politiques de la Ville comme dans les zones rurales. Historiquement les clubs FACE sont implantés dans les villes.

Ces différents niveaux d'action nous ont convaincus d'entamer une réflexion approfondie sur les zones rurales, en partenariat avec la Fondation Mutualia Grand Ouest, sous l'égide de FACE. Un Livre blanc dédié à l'engagement des entreprises en ruralités a été édité. Celui-ci s'est appuyé sur une étude de cas portant sur le Morbihan, alimentée par des ateliers réunissant acteurs nationaux et morbihannais (à Hennebont, Pontivy et Vannes).

Les zones rurales sont riches d'initiatives variées, portées par des structures de l'ESS, par des collectivités et parfois même par des entreprises. Cependant, l'engagement des entreprises ne peut pas se faire exactement de la même manière en QPV et dans les villages.

Pour maximiser son impact tout en maîtrisant les coûts de son action, l'entreprise doit mutualiser son intervention avec d'autres acteurs publics et privés et ainsi développer une stratégie d'alliances.

Ce Livre blanc est une boîte à outils permettant de favoriser, mutualiser et enracer l'engagement de partenariats sur les territoires ruraux.

Trois webinaires ont été organisés en novembre 2020 sur 3 thématiques issues des ateliers locaux, suivis par plus de 150 personnes :

- L'accès aux services numériques et mobilités
- Le bien-vivre en milieu rural
- La formation et l'insertion professionnelle en zone rurale

Quinze intervenants de différents horizons (dont l'Avisé, des élus locaux, grands groupes, acteurs de l'ESS et petites et moyennes entreprises, établissements publics, fondations, associations) ont pris la parole durant ces webinaires pour partager initiatives, envies d'agir et projets pour 2021.

Les premières initiatives ont été lancées durant le premier confinement au printemps 2020 comme l'opération « la Réserve des Cantonniers Citoyens » avec l'Association des Maires Ruraux de France, France Médiations, Familles Rurales et Unis-Cité.

La suite ? Fédérer un mouvement d'entreprises engagées sur les territoires ruraux en lien avec les acteurs locaux. Favoriser le développement d'actions concrètes et au service des bénéficiaires dans les quartiers comme en ruralités : c'est notre ambition pour 2021.

2020, C'EST AUSSI...

PLAY'IN

Le projet Play'In est un projet européen, déployé en France, en Italie, en Lituanie, au Danemark et en Espagne. Financé par l'agence Erasmus+, il avait pour objectifs de valoriser les compétences des jeunes bénévoles dans les organisations sportives et mettre en valeur des acteurs engagés dans l'inclusion socio-professionnelle par le sport.

Pendant 27 mois, les partenaires du projet ont construit, en collaboration avec les acteurs concernés :

- Un guide pédagogique pour accompagner les bénévoles dans l'auto-identification et la valorisation des compétences acquises lors de leur(s) expérience(s) sportive(s) et valorisables dans le monde du travail. Un certificat Play'In est disponible à la fin de ce guide pour que l'organisation sportive puisse officialiser la reconnaissance des compétences.

- Une boîte à outils pour les organisations sportives présentant les meilleures pratiques inclusives dans chaque pays partenaire du projet. Les organisations sportives peuvent y trouver l'inspiration pour mettre en place, à leur tour, des actions favorisant l'inclusion socio-professionnelle des jeunes.

- La plateforme web <http://playin-project.eu> pour donner de la visibilité aux événements inclusifs et permettre la gestion en ligne du bénévolat. Chaque organisation postant un événement est valorisée, recevant notamment le certificat Play'In et rejoignant ainsi le réseau européen d'acteurs engagés.

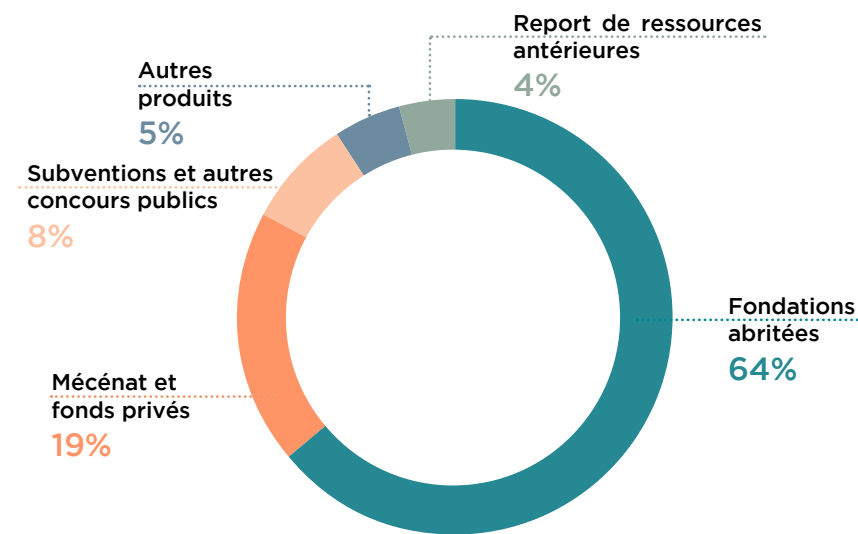
Devant l'impossibilité d'expérimenter en 2020 les outils dans les clubs sportifs en raison de la crise sanitaire de la COVID-19, le partage des outils s'est fait lors de webinaires et de consultations menés auprès des acteurs de l'inclusion et des bénévoles.





RESSOURCES

Répartition des ressources de l'exercice pour l'année 2020 :



Mécénat et fonds privés	2 884 K€
Subventions et autres concours publics	1 258 K€
Report de ressources antérieures	584 K€
Autres produits	730 K€
Fondations abritées	9 681 K€
TOTAL	15 137 K€

LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Mécénat et fonds privés
Il s'agit ici des produits du mécénat d'entreprises et d'autres organismes privés, avec ou sans convention, reçus par la Fondation FACE pour elle-même ainsi que pour ses fondations abritées.

Subventions et autres concours publics
Cette catégorie de ressources correspond à l'ensemble des sub-

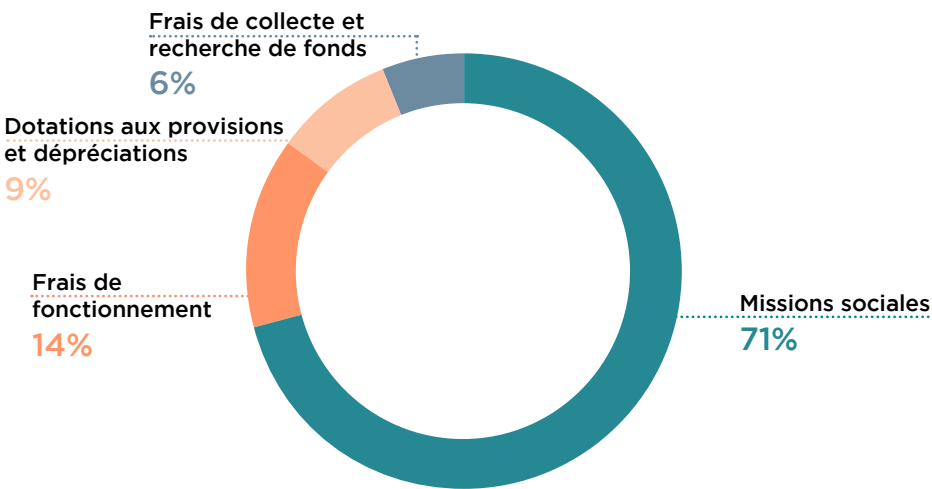
ventions et collecte de taxe d'apprentissage reçues par la Fondation FACE pour elle-même ainsi que pour ses fondations abritées.

Report de ressources antérieures
Correspond à la part des subventions reçues avant le début de l'exercice 2020, et affectées et employées au cours de l'exercice. Affectation de subventions attribuées à des projets toujours en cours à la fin de l'exercice précédent.

Fondations abritées
Les ressources allouées aux fondations abritées ne servent pas les programmes de la fondation abritante mais uniquement les actions des porteurs de projets qui ont placé leur mission sociale sous l'égide de FACE. Autrement dit, FACE opère grâce aux 36% de ressources qui transitent par elle pour mener ses actions en lien avec son réseau de structures locales et ses partenaires.

EMPLOIS

Répartition des emplois de l'exercice



Missions sociales	8 502 K€
Frais de collecte et recherche de fonds	800 K€
Frais de fonctionnement	1 655 K€
Dotations aux provisions et dépréciations	1 059 K€
TOTAL	12 016 K€

LES MISSIONS SOCIALES DE LA FONDATION SONT :

- **contribuer** à faire de la prévention et la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté un enjeu majeur pour notre société, en développant un plaidoyer dans ce sens ;
 - **mobiliser** les acteurs économiques avec les acteurs sociaux et institutionnels autour des questions de l'exclusion, des discriminations et de la pauvreté ;
- **favoriser** au sein des entreprises le développement d'actions contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté, en faveur de l'emploi, à l'école, dans la vie quotidienne et pour les territoires ;
 - **apporter** un appui à tous ceux qui agissent contre l'exclusion et qui sont préoccupés par son évolution ;
- **contribuer** à la recherche méthodologique et à l'innovation sociale sur la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté.

Les missions sociales sont constituées de l'ensemble des charges, à l'exclusion des dotations aux provisions de la fondation abritante et des abritées, ainsi qu'une part des frais du personnel de la Fondation FACE.

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT :

Ce sont essentiellement les salaires et charges des services support de la Fondation FACE nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation.

LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS :

Ils sont constitués de l'ensemble des charges engagées pour la collecte et la recherche de fonds. Ces frais contiennent également une quote-part de masse salariale de la Fondation FACE ainsi que des fondations abritées.

LES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS :

Correspondent à l'amortissement des immobilisations et la réévaluation d'actifs, ainsi que la couverture de risques d'exploitation.



GOUVERNANCE

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de FACE, à la date de publication du présent rapport, est composé des membres suivants :

Les représentants des fondateurs :

MANPOWER GROUP : Alain ROUMILHAC, Président
AG2R LA MONDIALE : François-Marie GESLIN, Vice-président
AXA : Thomas BUBERL, administrateur
CASINO : Jean-Charles NAOURI, administrateur
SUEZ : Bertrand CAMUS, administrateur

Les membres de droit :

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ou son représentant
LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI ou son représentant
LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS ou son représentant
LE MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ou son représentant
LE MINISTRE DU LOGEMENT ou son représentant

Les personnalités qualifiées :

RENAUD DONNEDIEU DE VABRES, ancien Ministre de la Culture, Fondateur de RDDV Partner et Président de Visa pour l'Image
FRÉDÉRIC MITTERRAND, ancien Ministre de la Culture, Directeur des Editions Christian Bourgois
PHILIPPE RASSEK, associé Deloitte

Les représentants des clubs FACE :

MICHÈLE TISSEYRE : Présidente de FACE Hérault
JACQUES-LUCIEN PETIT : Président de FACE Yvelines

Des liens privilégiés avec



La Fondation est hébergée par EDF dans ses locaux du 17^{ème} arrondissement de Paris après avoir été accueillie à la Défense jusqu'en septembre 2020.



FACE est membre de la Plateforme nationale RSE



FACE est actionnaire de l'Agence Lucie



FACE est adhérente à la fédération France Médiation

Ils nous soutiennent

PARTENAIRES PRIVÉS

Accenture	GEPSA
Adecco	GIFAS
AG2R LA MONDIALE	GRDF
Agirc Arrco	Malakoff Humanis
Air France	IBM International
Ausha	La Banque Postale
Barilla	La Poste
Bird&Bird	Legrand
BNP Paribas	Lesaffre et Compagnie
BPVF	L'Oréal
Carrefour	ManpowerGroup France
CSR Europe	Michelin
Dell	Publicis
EDF	PWC
Enedis	RATP
ENGIE	SEMMARIS
EPNAK	SNCF
Erasmus +	STEF
Fondation Kering	THALÈS
Fondation Korian	The business network
Fondation Mutualia Grand Ouest	Union Sociale pour l'Habitat
Fonds de Solidarité OuiCare	UNITEX
Fondation Suez	Veolia
Fonds Danone pour l'Ecosystème	

PARTENAIRES PUBLICS

Agence du Service Civique
 Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
 Association Nationale de la Recherche et des Technologies (ANRT)
 Commission européenne
 Région Île-de-France
 Ministère de l'Intérieur
 Ministère de la Justice (DG Justice)
 Ministère du Travail (DGEFP).

FACE et ses fondations abritées remercient également l'ensemble des entreprises qui leur ont versé une partie de leur taxe d'apprentissage.

NB. Liste non-exhaustive constituée des principaux financeurs de la Fondation FACE et des fondations qu'elle abrite.



communication@fondationface.org

www.fondationface.org

 Fondation Agir Contre l'Exclusion

 @FondationFACE

 FondationFACE

Crédits photos

Bagagerie Solidaire Julien Mignot, Bulles Solidaires, Cercle de Giverny, Civigaz, FACE Avignon, FACE Hérault, FACE Occitanie, FACE Vendée, Fondation Culturespace, Fondation Le Dunkerquois Solidaire, Fondation d'Orléans, Football Is the Solution, Publicis
Unsplash : Kyrell, Mathieu Stern, Paolo Chiabrando, Stefan Cosma, Kelly Sikkema, Lucrezia Cernelos, Alexis Brown, Annie Spratt, Avel Chuklanov, Elena Mozhvilo, Francisco Galarza, Frank Zhang, G.R. Mottez, Gaelle Marcel, Howard Bouchevereau, John Cameron, John Moeses Bauan, Julian Wan, Nathan Dumlao, Nicolas Flor, Priscilla du Preez, Ryoji Iwata, Scott Graham, Tim Gouw, Toa Heftiba, Vernon Raineil, Vivianne Lemay

Impression

Korus Imprimerie

Date de publication

20 décembre 2021

FACE

Les entreprises contre l'exclusion

